

# SANS FRONTIÈRE

Bimensuel pour un hebdo de l'immigration 29 janvier 1980 Prix: 4 francs n°6

BELLEVILLE  
57 ←

## MEMOIRES IMMIGREES

Pour constituer peu à peu une mémoire du peuple africain de l'immigration, des hommes et des femmes parleront de leur histoire en France, au Maghreb, en Afrique depuis le jour où ils sont nés, jusqu'à ce jour où ils vivent en exil.

Le pays natal, le village, la ville, la guerre, la famille, le travail, la solitude, le militantisme, la politique, l'amour...

## ANGERS

adopte les étudiants  
immigrés



## OTELO DE CARVALHO

je suis mi-mozambicain,  
mi-portugais

# L'année de l'enfance: bilan d'un génocide

1<sup>er</sup> Janvier 79 commençait l'année de l'enfance. Une année décidée par des gens étrangers aux enfants. C'était un espoir. Ah ! Ces pauvres mêmes vont se dégager du poids de la nuit. Mais quand on pense à ceux qui ont décidé cette sinistre année, on ne s'étonnerait pas d'un pareil bilan : 52 millions d'enfants exploités par les patrons des usines de textile, les travaux de construction et autres. Le Tiers Monde participe à cette sale besogne : 29 millions dans le Sudest asiatique ; 9,7 millions en Afrique ; 3,1 millions en Amérique latine ; 0,7 millions en Europe Occidentale ; 0,3 millions en Amérique du nord et 0,1 en Océanie. Ces chiffres subissent la censure des pays soi-disant socialistes.

Ces grands messieurs avec leurs mains sales f'omantent des coups d'état militaire pour construire leur terreur sur les os de ces âmes innocentes. Mais le scandale de l'année réside dans la découverte de gosses morts dans les congélateurs de Bokassa. 4 millions de morts au Cambodge, plus d'enfants de moins de 5 ans, le génocide, le 3e disent ces mêmes gens.

Je ne peux aller loin dans ce bilan sombre sans parler de la sécheresse, de la faim et de la soif au Sahel. Les morts et les orphelins palestiniens massacrés par les mains de prix Nobel de la paix : Begin et Sadate. Et on ne peut oublier les morts de la haine raciale en Europe en Amérique et en Afrique du Sud au nom de la race pure.

Je ne peux pousser un soupir d'espoir sur les squelettes de cette année. Je ne peux imaginer ces enfants de la nuit, un jour, jouir de la vie. Je les vois tous payer cher le prix de la connerie de leurs aînés.

Et quand je vois tout ce qui se passe dans ce monde je m'inquiète sur le sort des millions de gosses jouant à la science de la bêtise humaine qu'est la guerre, en brandissant le drapeaux d'un dieu spirituel ou idéologique.

FERHAT

## Chers amis de «Sans Frontière»

J'aimerais vous exposer mon problème et que vous le communiquiez aux lecteurs. J'ai 16 ans, je suis algérien né en France. J'ai voulu comme beaucoup de jeunes, passer un licence moto mais j'ai

**sansfrontière**

Administration - Rédaction : 35, rue Stephenson 75018 Paris. Tél : 606 15 68.  
Rédaction Régionale Midi : Marseille 4 bis, rue Jean Trinquet. Tél : (91) 91 42 20.  
Directeur de publication : Khali Hamou d  
Commission Paritaire n° 6171b.  
CCP n° 420900 F Paris.  
Diffusion : N.M.P.P.  
Imprimerie Voltaire Roto, 93 Montreuil



(Photo Sans Frontière)

très vite déchanté. J'ai fréquenté pendant près de deux mois les cours de code, prêt à passer mon examen (licence) la Préfecture de mon département a refusé mon dossier n'ayant pas de carte de séjour. Petit explication : en 1979 (je crois) est passée une loi considérant les jeunes algériens nés à partir de 1963, comme français. Etant mineur, mes parents se sont opposés à l'option de la nationalité française. Déjà j'étais et je suis coincé. Bref, je me suis balladé dans tous les bureaux de l'administration où j'ai été reçu comme une brebis galeuse.

1<sup>ère</sup> étape : Préfecture pour essayer d'obtenir cette fameuse carte de séjour. Refus, ils m'ont dit : « Vous êtes français, allez au tribunal chercher une carte d'identité française » (coincé).

2<sup>ème</sup> étape : Consulat d'Algérie. Là, ils se sont avancés en affirmant qu'avec une attestation de nationalité, mon dossier serait accepté à la Préfecture (petit espoir, hélas, vain) la Préfecture refuse ce papier, n'ayant aucune valeur aux yeux de l'administration française. Vaincu d'avance, j'essaye de nouveau au consulat où là on me dit autre chose, c'est d'attendre 17 ans et 3 mois et d'écrire au Procureur de la République en expliquant le refus de l'option pour la nationalité française et d'obtenir une carte de résident (d'après ce qu'a pu me dire l'assistante sociale du consulat, il y

a peu de chance d'avoir une réponse affirmative).

Bref, il y a trois solutions (stériles).  
1<sup>ère</sup> : accepter la nationalité Française.

2<sup>ème</sup> : attendre 18 ans et retirer une carte de séjour.

3<sup>ème</sup> : écrire au Procureur de la République (mes 17 ans et 3 mois sont loin).

De plus j'ai économisé en travaillant pendant les vacances scolaires (je suis lycéen) et j'ai acheté une moto que je suis obligé aujourd'hui de vendre. Car non seulement je ne pas passer ma licence mais je ne peux pas pour le moment voyager hors de France avant 18 ans au moins. Si vous pouvez m'aider et si vous avez des tuyaux, communiquez-les à ma sœur, Leïssia au N° de Tél. suivant : 260 30 08.

Merci à tous.

Hocine BOUKHENAÏSS

## O rage... O désespoir!

Depuis les premiers jours suivant l'ouverture de notre magasin, 68 rue

Orfila dans le 20<sup>e</sup>, d'ailleurs retardée par les refus de financement des organismes de crédit français racistes, les rages xénophobes éclatent au-dessus de nos têtes :

— D'abord les concierges voisins qui refusaient que l'on appliquât, sur le côté du magasin, nos panneaux avec les ouvertures de revues et journaux pour immigrés. Grâce au paratonnerre texte de loi détaillé à ce sujet, nous eûmes raison.

— Puis la voisine du 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble d'en face qui voulait neutraliser notre publicité auditive entre 9h et 21h, de musique étrangère dans le but de nous supprimer. En haut de ses 50 ou 60 ans, cachée par un plâtre de maquillage, elle tenta de nous intimider, au magasin, plusieurs fois par semaine, en proférant des menaces orageuses dont on ne pris garde. Le coup de tonnerre (descente de police) fut déclenché par elle, le dimanche à 11h30, profitant de mon absence, contre mon associé portugais ! Pendant que les agents ordonnèrent de couper la musique, elle, à sa fenêtre, jubilait ! Heureusement un client était là, dans le magasin, témoin de toute l'action et, en un éclair, compris que nous étions là encore victime de la xénophobie de certains « primaires » français.

Serge TOUCHARD

## Problème N° 3 Jeux d'échec

Problème N°3 par Torbica, du club d'Echec de Gentilly, 1 rue A.Briand 94250 GENTILLY

Les blancs jouent et font mat en deux coups. Voici la position des pièces :

Blancs. Re8, Td7, Th5, Cb8, Ce2, Fa6, Fg5, a3, b2, d3, e6, f6, h6.

Noirs. Rc5, Dc1, Tf1, Cg2, Fa4, Fd2, b6, b5, d5.



## ABONNEMENT SANS FRONTIERE

SOUSCRIPTION A L'ORDRE DE SANS FRONTIERE

35 R. STEPHENSON 75018 PARIS

3 MOIS : 40 F 6 MOIS : 80 F 12 MOIS : 160 F  
ABONNEMENT DE SOUTIEN A PARTIR DE 250 F  
PAR AVION : 320 F

CCP 4209.00F  
PARIS

NOM : .....  
CODE POSTAL : .....  
VILLE : .....

CHEQUE BANCAIRE  CCP

JE DESIRE AVOIR UN SPECIMEN  
ET J'ENVOIE 3 TIMBRES A 1,30 f  
 JE DESIRE ABONNER DEUX AMIS  
 JE DESIRE ETRE DIFFUSEUR

SANS FRONTIERE 75018

35, RUE STEPHENSON PARIS

CCP 4209.00F PARIS

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

SANS FRONTIERE 75018

35, RUE STEPHENSON PARIS

CCP 4209.00F PARIS

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

**sansfrontière**

# MEMOIRE du PEUPLE

## 1. Les grenadiers, la guerre d'Algérie, les houillères

Le récit de Saïd ouvre cette série où se retrouveront des éléments pour une histoire du Maghreb immigré et de l'Afrique par fragments, banals ou passionnés ; insolite, bouleversante ou tout à fait ordinaire, cette histoire qui n'existe pas prendra corps de

vive voix.

Saïd est Algérien. Il vit en France dans les houillères du Nord depuis quinze ans. Il a fait la guerre d'Algérie, il a milité chez les Maos. Il se raconte en deux épisodes : de 1929 à 1971 puis de 1971 à 1980.

### Le village natal 1929-1951 l'Institutrice les Grenadiers le Tabac

Je suis né en 1929 en Algérie, dans un village de la région de Sétif. Les colons avaient des terres à blé de 8 à 10 000 hectares. Autour du village, il y avait des montagnes habitées par des tribus kabyles et arabes. Le village se trouvait près de Bordj-bou-Arréridj.

J'ai été à l'école française. L'institutrice était la femme d'un colon. Elle aimait les Arabes. Elle était gentille avec eux. Son mari a été tué au début de la révolution et elle, elle est restée ; elle a aidé les maquisards. Des cadres de l'armée française se réunissaient dans son école. Une fois, elle a enfermé un responsable du F.L.N. dans un placard pour qu'il écoute tout. Ça a marché. C'était une Française de France, lui c'était la famille Champeit. Elle m'a soigné quand j'étais son élève. Une fois, j'ai eu les pieds gelés. On s'amusa à casser la glace pieds nus : il y avait des grands trous pour les arbres ; ils étaient pleins d'eau et c'était gelé pendant l'hiver. C'est là que j'ai attrapé ça. Elle m'a soigné tous les matins. Elle m'a acheté des pantoufles. C'est elle qui m'a guéri. Cette femme, si je la trouve ici, je ferai n'importe quoi pour elle.

Elle faisait l'école pour les petits Arabes. C'était dans les années 1940-41. Les colons ont voulu la muter. L'école française se trouvait en haut du village, plus grande et plus belle.

À côté de l'école pour apprendre le français, on avait l'école coranique, l'école arabe. Mon père était maître d'arabe. On habitait dans le village. On est parti après la deuxième guerre dans un autre village de montagne. On arrivait pas à vivre, c'était trop dur. Dans la montagne, on avait une maison. Un petit terrain, un verger avec des arbres fruitiers : des grenadiers, de la vigne, des figuiers ; un petit jardin. J'ai cultivé la terre.

Mon oncle avait un grand jardin avec deux cents grenadiers ; nous, on en avait trente. Un chemin passait entre les grenadiers. Après l'indépendance, ils ont voulu faire une route. Ils ont coupé tous les grenadiers. Pourtant, ils pouvaient faire la route vers le haut, il y avait des terrains vagues. Mes deux nièces sont restées orphelins ; elles avaient seulement cette pièce. Comment elles allaient faire pour manger ?

Dans les petits jardins, on cultivait des tomates et des poivrons. Le reste, c'était du tabac. Du tabac à priser. On avait une autorisation. Un contrôleur passait pour compter les pieds. Ça rapportait un peu. Je travaillais le tabac. Il y avait quatre parcelles de terrain avec 4 000 tête de 400, 500 grammes chacune. Pour compter les

têtes de tabac, on mettait mille gravillons et en marchant, on jetait un gravillon à chaque plant comme ça, on savait. Les gendarmes, un jour, sont venus contrôler, compter les têtes. Ils avaient pas le droit. Je les ai laissés faire. A la fin, un petit gendarme arabe de la région d'Oran s'est énervé ; il a commencé à retrousser ses manches en me regardant. Moi, j'avais un djellabah par-dessus mon pantalon et ma veste, et attaché à une petite ficelle, dans le dos, un couteau arabe. En Algérie, dans la campagne, tous les hommes portent cette arme-là pour marcher le jour et la nuit. C'est un couteau long, bien aiguisé qu'on peut pas replier. Il y en a qui se rasent avec. Il voulait me frapper. Autour de nous, il y avait des hommes et des femmes du village. A la fin, il a eu peur, il est parti avec la maréchaussée.

### LES Djenouns et l'Islam

Mon père est mort. Brusquement. Il était en bonne santé et il a été tué par les Djenouns. Un jour, il est parti pour se baigner, pour se laver, dans une petite rigole qu'on appelle *segua* en arabe, entre quatre heures et demi et cinq heures, quand le soleil se couche. A cette heure-là, c'est interdit par la religion musulmane de se baigner, à cause des Djenouns, parce qu'on les trouve partout. Au moment où il jetait l'eau sur son dos, il a pas dit *bismillah*, ça veut dire « au nom du bon Dieu ». Il n'a pas dit ça. Il a eu la fièvre et il est mort après. Il est revenu le soir ; il a commencé à raconter et il a pas pu finir ; il a perdu la parole. Un marabout a dit qu'il est mort de ça. Ma femme aussi est malade comme ça. Les Français comprennent pas ça. Nous, on croit aux Djenouns, on les appelle comme ça. Elle a une maladie qui vient du diable, c'est intérieur. Ma femme, quand j'étais au maquis, quand je suis pas là, quoi, elle est en bonne santé, en forme. Le jour où j'arrive, elle a une crise. Elle est dans le coma, comme une agonie. Je suis allé chercher les marabouts, on les appelle *Taleb*, pour qu'ils écrivent des mots et ça passe. Ma femme est restée seule quand je suis parti. Elle a été occupée par ces Djenouns. Ça existe ça.

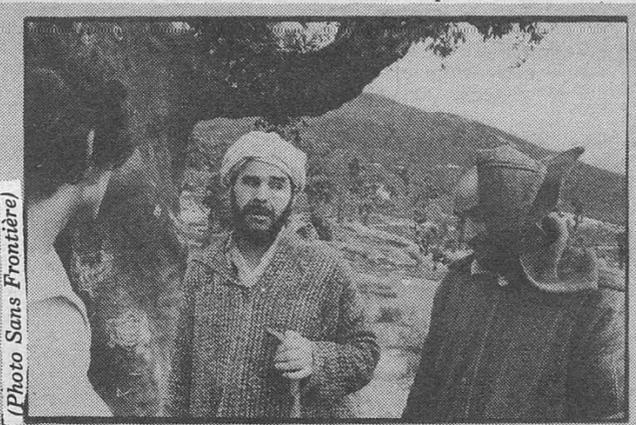
Je suis attaché à l'Islam. Même si je suis passé partout, c'est enraciné. Avec mon père, j'ai appris le Coran par cœur et c'est lui qui m'a éduqué avec le Coran. Je pourrai jamais oublier. L'Islam, c'est la vraie religion. Nous, on dit ça ; il y a pas d'autre religion. Il y a eu les prophètes, Jésus pour les Français, Moïse, nous, on l'appelle *Moussa*, mais tous ils disaient qu'un seul prophète allait réunir tout le monde. Et c'est Mohamed. Le livre de Mohamed, c'est le droit chemin, c'est le dernier livre que Dieu a dit de suivre. Tout, dans l'Islam, il y a tout. Il nous montre tout ce qu'il faut faire vis-à-vis de chacun, de sa famille, de ses proches, des autres.

Moi, je suis toujours resté musulman. Après le travail, chez moi, je faisais ma prière. J'ai jamais pu changer.

Les autres Algériens et Marocains du Nord, ils suivaient l'Islam aussi : la prière, le ramadan.

La seule issue, c'est l'Islam. Il faut pas se tromper. C'est la seule religion. Pour Khomeiny, je suis pas d'accord avec la violence, la prise des otages. Mais les Russes, ils ont rien à faire en Afghanistan. Là-bas, c'est l'Islam, c'est comme ça.

À la mort de mon père, on m'a demandé de le remplacer, comme maître d'arabe. Je suis pas très bien quel âge j'avais. J'étais majeur. À l'école française, j'étais resté jusqu'au cours moyen deuxième année. Mon père m'a obligé à quitter l'école française pour l'école arabe. Là, j'étais pas payé. On me donnait une mesure de blé - *el guelba* - de 18 à 30 kg et puis cinq cents francs à peu près. Ça, c'est les hommes



(Photo Sans Frontière)

qui le donnaient. Les mères donnaient pour le maître des œufs, des poules. On arrivait pas à vivre ; j'avais deux sœurs et ma mère à nourrir. J'étais pas marié.

### La France Chambéry l'Usine 1953-1954

En 1953, je suis venu, ici, en France. Je me suis embauché dans une usine du côté de Chambéry. Ils fabriquent des métaux. J'ai travaillé quatorze mois là comme cariste. Moi, j'étais sur le pont. On vidait le four du côté des cuves dans des lingotières, de l'autre côté, on le vidait pour fabriquer le manganèse. J'étais bien. J'étais au troisième poste avec deux autres Français. On était deux cents ouvriers célibataires. Chacun avait sa maison avec un petit feu et une grande cuisine pour tout le monde.

### La Révolution Algérienne le Maquis 1954 1964

Je voulais retourner là-bas au pays. Ma mère m'envoyait tout le temps des lettres pour me dire de venir au village. J'ai eu deux mois de permission. Je suis retourné chez ma mère.

C'était la révolution. Le F.L.N. m'a confisqué mes papiers ; ils les ont déchirés et brûlés. Ils m'ont interdit de parler de la France. J'étais plus rien. Je suis resté. J'ai travaillé avec eux. Et puis aussi, j'ai oublié de dire que je me suis marié tout de suite, avec une cousine que je connaissais. En 55, je crois, on a eu le premier gosse. D'un côté, les enfants, de l'autre côté, la révolution.

Un colon avait une entreprise de transport. Son fils conduisait là-bas l'autocar. Un jour, les maquisards l'ont encerclé, le chauffeur s'est trouvé dans un petit ravin et un Arabe a voulu partir avec le bus, c'était un traître. Ils les ont abattus tous les deux. Ça a fait du bruit tout ça. Ils ont brûlé le bus. Les colons ont demandé des forces militaires pour encadrer le village. C'est devenu une base.

Un camarade d'école a travaillé avec les soldats français et malgré ça, il a une bonne place.

Après l'affaire du bus, un Algérien était parti à Blida pour chercher un aftrak, un tank militaire. Il s'est sauvé avec. Il était dans l'armée française. Il a obligé un autre Arabe à venir avec lui. Il a conduit le tank jusqu'au bus avait été brûlé, et ils ont brûlé l'aftrak ; ils pouvaient pas s'en servir : la route s'arrêtait presque là. Ils ont pris une pièce 12.7 et une autre pièce. Le lendemain, il y a eu un quadrillage - ils appelaient ça une opération jumelle - ils ont ratissé la région. Des milliers de militaires pour trouver les maquis-

blait à un Sénégalais, à un Noir, un vrai Noir ; il marchait devant moi, il a sauté sur une mine... Ce qu'on a retrouvé de lui - un type grand, costaud - c'est son pied avec une patogasse. Ça, je ne l'ai pas oublié. Tout le reste s'est éparpillé. Sa famille, je sais pas ce qu'on a fait pour elle. J'ai vu des coins où on a obligé les veuves de martyrs à se remarier et à abandonner les gosses. C'était des femmes jeunes.

Après l'indépendance, je suis resté dans l'armée algérienne pendant la guerre du Maroc. Je suis passé dans plusieurs bataillons. J'étais cadre. Après l'affaire du Maroc, on est revenu à l'arrière. Ma famille, je la voyais pendant les permissions. On dit : Il y en a qui préparent la révolution, d'autres qui la font, et d'autres encore qui bouffent le fruit mûr et c'est pas les mêmes. J'ai été remplacé par un type qui était toujours resté dans les garnisons pendant la révolution. En 63, j'étais sous-lieutenant. J'ai pas compris pourquoi on m'a laissé de côté.

Je suis rentré chez moi, un mois et demi. À l'armée algérienne, je leur ai dit : Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour mon pays, maintenant, je n'ai pas de comptes à vous rendre. Je m'en vais. Je suis parti en France.

### La France Le Nord Les Houillères 1964-1971

Je suis resté six mois à Paris. C'était en 64. J'étais du côté de Montfermeil avec des camarades algériens. J'ai retrouvé une dizaine d'Algériens de mon village. Ils étaient dans le Nord, ils travaillaient dans les mines. Je suis parti avec eux là-bas, mais seulement pour les vacances. Ils étaient tous dans les Houillères. Je voulais revenir au pays. Je suis resté dix ans dans le Nord comme mineur. C'était du côté de Douai. Je me suis promené avec un ami du côté de la fosse - c'est la mine - . On est allé voir l'ingénieur. Ils s'étaient débrouillés pour me faire embaucher. Moi, j'ai dit, je pars. Ils se sont mis tous à pleurer : On sait pas écrire l'arabe ni le français, et tu nous laisses tout seuls ici. Je suis resté.

Ça s'appelle *Oignies* où j'étais. On vivait dans des cités de célibataires. Trois cents ouvriers, surtout Algériens et Marocains. Moi, j'étais avec les Algériens dans le même coin. J'avais tout oublié. Tout.

Je suis pas retourné là-bas. Depuis quinze ans. Peut-être cette année, je vais y aller. Je sais que ma fille s'est mariée, je sais même pas avec qui. Le dernier garçon a quinze ans. J'envoie de l'argent, mais je sais rien. Ils me disent de venir. Mais si je retourne, c'est pour mes droits comme Algérien qui a défendu la cause algérienne. Je suis pas un sauvage. J'ai toutes les cartes officielles qu'il faut pour mes droits là-bas. Ils vont pas me dire : Comment tu t'appelles, déjà ?...

Dans les mines, j'ai travaillé. J'étais mieux payé que le Marocain qui était avec moi. Il « bossait » plus que moi, jusqu'à 40, 45 étançons, et moi seulement 15. J'avais 36-27 francs et lui 24-25 francs. J'en ai parlé à un chef polonais, il m'a dit : Ne cherche pas à comprendre, tais-toi. C'est surtout les Marocains qui sont exploités. On les embauche au Maroc. Ils sont obligés d'accepter tout. Nous les Algériens, on est plus libres qu'eux ici. Des Tunisiens, il y en avait pas. J'en ai connu un seul.

Propos de Saïd MEREDF  
recueillis par Leïla SEBBAR

## comme des fois...

Comme des fois nous avons envie  
De vomir tout ce qu'on a  
Dans les tripes  
Mais étouffé par  
Ce qui nous entoure  
Etouffé par ce qui nous hait  
Incapable de se mettre de-  
bout  
Retrouver la dignité  
D'être un être à part entière  
A tomber dans l'individua-  
lité  
A trop penser à soi-même  
A tout vouloir vivre  
De haine et d'amour  
Nous sommes partis en  
voyage  
Et on a tout oublié  
Mais nous voilà  
Revenus dans cette galaxie  
Nous ne pouvons rester indif-  
férents  
Les yeux fermés  
A tout ce qui nous entoure  
A désespérer  
Nous cherchons  
Une issue de combattre  
Cette soumission, cette ex-  
ploitation  
De cette violation et cette  
expulsion  
Nous sommes éparpillés.

Ammami



## O! réveil

Toi qui t'endors avec moi  
Tous les soirs et qui me ré-  
veille

Tous les matins  
Pour aller enrichir le patron  
O'Réveil O'Réveil  
Je te vois, ils t'ont conçu  
Pour que je devienne ton  
esclave  
Pour que j'y aille au bout  
De cette chaîne  
Où gestes sont chronomé-  
trés.

Ammami

## Ecrase ta banane Tarzan

Toi Tarzan écrase ta banane  
Tu apprendras très VITE  
la joie de vivre en France  
Métro boulot dodo  
Quand tu seras enguyluxé  
et enzitroné  
Tu seras alors des leurs  
Les Français ne sont pas  
racistes  
Chacun pour soi...  
Et la sécurité sociale pour  
tous  
Enfin pour tous ceux qui  
travaillent  
Hé Tarzan ! Le service n'est  
pas compris...  
Ecrase ta banane !  
Ici les hommes sont  
égaux...  
Chacun pour soi...  
Celui-là ? !! Bof ce n'est  
qu'un clochard  
Ça !! C'est les bidonvilles  
La France a eu sa révolu-  
tion  
C'est la fierté  
Tous sont égaux  
Noir et blanc cassé  
Ont ce qu'ils méritent  
Chacun pour soi chez soi  
Fraternité !  
Tarzan écrase ta banane  
Qu'est-ce que tu viens faire  
ici  
Nous sommes un pays de  
liberté  
Chacun est libre de te faire  
payer  
Le prix qu'il veut  
De te loger comme il veut  
De ne pas te fréquenter  
De ne pas s'occuper de toi  
Interdit aux moins de 18  
ans !  
Remplis ta fiche !  
On embauche pas les Ara-  
bes !  
Tiens, un Arabe !  
Ecrase ta banane Tarzan.

# LA PAROLE

## aux ANALPHABETES et LEURS AMIS

### questions sans réponses

Tu veux	Décide
Ils veulent	Rire
Il y en a	Courir
Pour tout le monde	Courir
Il suffit de prendre	Encore courir
Sans se faire prendre	Tarir
Vas	Finir par mourir
Viens	C'est la vie
Mange	Tu ne dis pas ce que tu fais
Bois	Tu n'oses pas faire ce que tu
Parle	dis
Ecoute	Alors de quoi veux-tu qu'on
Après... ?	parle.

Vous dites... bêtes ? Sûrement pas, ou en tout cas, ni plus ni moins que vous les gens instruits. D'accord, on sait pas lire, on sait pas écrire, mais nous aussi on vit des choses, nous aussi on a des choses à raconter, nous aussi on a une sensibilité. Mais on ne nous donne pas la parole. Bien sûr, on parle de nous, on « s'occupe » de nous, mais nous aussi, on peut parler par écrit, même avec des fautes d'orthographe. Nous avons trouvé à « Sans frontière » un écho à notre désir de nous exprimer. Nous le ferons désormais sur cette page. Alors, envoyez vos poèmes, vos écrits...



Photo DR

### Pour un vol de colombes

Les pacifistes nous attaquent de partout... Ils veulent notre bien... Ça se voit, non ?... Ils veulent sauvegarder l'homme, ils luttent pour notre bien... Ils nous surveillent... Ils veillent sur nous... Ils nous jettent en prison si nous ne voulons pas de leur politique... C'est très bien comme ça... Enfin, voilà des gens bien... Ils nous ont appris le bien, le mal... J'avoue mon ignorance... Je ne savais pas que ça existait... Ils nous apprennent le beau, le laid... le bon, le méchant... la justice ?... ! Ah ! oui, c'est vrai, ils nous ont préparé des lois, ils nous ont défini des frontières... ils nous apprennent à défendre leurs idées... ce sont des gens bien... ils ont des savants qui fabriquent des armes contre nos ennemis d'en face...

Avant, c'est vrai, j'étais bête, ils me l'ont dit que j'ai des droits, ça, je ne le savais pas... je ne savais pas non plus qu'il fallait faire certaines choses sous peine de perdre des droits... maintenant que nous sommes protégés et civilisés, nous sommes fiers d'eux, on peut tuer... conquérir des territoires et devenir une grande nation, nous sommes très civilisés et on ira civiliser les ignorants à nos lois, on les protégera contre eux-mêmes, on leur apprendra à agrandir notre civilisation, à conquérir d'autres territoires... à annoncer notre vérité pour la paix des peuples et du monde... Nous serons une grande famille de pacifistes en guerre pour le bien des hommes, pour notre paix et notre gloire... L'histoire parlera de nous, nous serons des immortels comme machin et truc qui avaient mobilisé toutes leurs forces pour sauvegar-

der la paix du monde par des guerres sans pitié, contre les ennemis des pacifistes.

Nous avons droit maintenant à la colombe de la paix.

#### PROFESSEUR D'HISTOIRE

Parle de conquérir des terres, des richesses, des frontières, des rois, des chefs, des présidents, tous avaient des oppositions, tous voulaient d'avantage de frontières, de titres... tous étaient en contradiction les uns avec les autres et pourtant ils étaient estimés.

#### DE GEOGRAPHIE

Ici, c'est le lait, le beurre, la viande... ici, le fer, l'or, le cuivre, ici, le pétrole, ici ceci, et ici cela. Tous doivent travailler pour sortir du sol les richesses et faire des guerres pour avoir d'autres richesses. C'est ça le bonheur.

CHAHINE

### Je ne prétends rien

Je ne prétends rien...	Tu es certain de ce que tu dis
Pourquoi me prouver que	Tout a échoué
Les livres que tu lis	Mais qu'as-tu
Les gens que tu écoutes	De réel de vrai
Les révolutions réussies ou	De mieux à proposer ?
échouées	Je vous le dis
Et 6 000 ans de culture	Prenez vos rêves
Les expériences...	Et votre utopie
Qu'as-tu de plus	Et quittez le monde
Que l'autre	Des connaisseurs
Tu juges	Ne vivez pas avec
Tu condamnes	Groupez vos efforts
Tu es catégorique	Sans rien prouver
Parce que tu sais	Agissez
Parce que ta culture	Volez
T'a enrichi	Violez
Mais de quoi ?	Rien ne dure
L'utopie pour toi	C'est pas réalisable

### Innocence on te tue

Enfants du soleil  
Enfants des prairies  
Enfants de neige  
Enfants de pluie  
Enfants des montagnes  
Enfants du béton  
Enfants du désert  
Enfants des volcans.  
Les années passent  
Sans ressemblance  
Ni trace.  
Hier, année de la femme  
Aujourd'hui, celle de l'enfant  
Des fêtes et des messes  
Célébrent la nouvelle,  
Les uns dansent  
Les autres pleurent  
Pour ces pauvres chenapans.  
Des cadeaux s'offrent à la pelle  
Bombes, cercueils et avions  
Confiés à des braves gens.

Pitié et piété  
Aromatisent ce grand cadeaux gâteaux  
Que la fête commence  
Et que ces grands messieurs  
Partagent les cadeaux.  
Génocide cambodgien  
Des armes pour les sauver !  
Massacre palestinien  
Des bombes pour bien les fragmenter  
Un refuge sahraoui  
Des avions pour les arroser  
Des centrales nucléaires au-dessus d'un nid noir  
Pour bien contrôler la bonne marche des cocotiers  
Des juntes militaires  
Partout où ça sent la fumée  
Et à travers notre beau monde  
Fabriquons des cages aux enfants  
Pour mieux les garder.  
Messieurs, disent ces grands messieurs :  
Il faut qu'on danse ; il faut qu'on boive  
Avant qu'on les mette dans les trous  
Une année de honte  
Maudites soient-elles les années préfabriquées.  
Années sans soleil  
Ni prairies  
Sans neige  
Ni pluie  
Sans montagnes  
Ni vie  
Il était une fois l'année de la femme  
Assaisonnée de viols, de blessures et de coups  
Et demain, on dira  
Il était une fois l'année de l'enfance  
Avec des fous et des morts sur notre conscience.

FERHAT

# L'Immigration des années 1980

## La nouvelle politique du FAS

Le « Fonds d'Action Sociale », tout le monde connaît, ou du moins, en a entendu parler ; organisme gestionnaire des fonds destinés aux actions « spécifiques » en direction des immigrés, le FAS a fait couler beaucoup d'encre et a suscité maints débats, et pas mal d'illusions, non plus ; une question revenant à chaque fois : que fait-on de « l'argent des immigrés » ? Nul n'ignorant que le FAS est principalement alimenté par le reliquat des allocations familiales versées aux familles restées au pays qui perçoivent ces allocations au taux du pays et non au taux français. Principaux concernés par l'action du FAS, les immigrés, n'ont jamais été consultés sur son activité et à plus forte raison, associés à sa gestion et à l'élaboration de sa politique. C'est dans le respect de cette bonne tradition que le FAS est en train de peaufiner son programme pour les prochaines années, programme dont nous vous livrons ci-après les grandes lignes accompagnées du projet de budget 1980.

C'est le 14 novembre 1979 que le Conseil d'Administration du Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs migrants a eu à « délibérer » sur les nouvelles orientations qui pourraient être données au cours des prochaines années à l'action du FAS dans le domaine des interventions sociales », lit-on dans une note du travail élaborée à la demande de Mr Stoléru.

### L'Immigration des années 80 selon le F.A.S

Dans un premier temps, ce document de travail évoque « les principaux facteurs d'évolution de la situation de la population immigrée en France ». Le premier facteur étant la chute du nombre des « primo-arrivants », vocable administratif désignant les immigrés introduits en France pour la première fois ; cette baisse indéniable depuis l'arrêt de l'immigration va aller en s'accroissant, et s'accompagne, souligne le document, de l'arrivée en grande nombre de réfugiés du sud-est asiatique.

Le deuxième facteur d'évolution relevé par le FAS étant « l'augmenta-

tion constante du nombre d'immigrés justifiant de plusieurs années de séjour en France, ayant acquis une *expression orale correcte et convenablement adaptés* à nos structures sociales ». La terminologie utilisée vaut la peine, vous en conviendrez, d'être soulignée.

Le document évoque en troisième lieu le développement du nombre de chômeurs immigrés, (1) et son corollaire du point de vue gouvernemental « l'extension des mesures prises par les pouvoirs publics en vue de favoriser le retour volontaire des travailleurs immigrés dans leur pays d'origine ». Enfin on relève comme caractéristique du nouveau visage de l'immigration la forte croissance des jeunes immigrés de plus de seize ans, ayant par conséquent quitté l'appareil scolaire, et les aspirations des femmes immigrées, affirme le document, à une formation en vue de l'accès au marché de l'emploi.

Ce tableau de l'immigration étant dressé, il est proposé aux administrateurs du FAS des priorités pour les années à venir, qui peuvent se résumer selon quatre grands axes.

### Ils sont tous alphabétisés

Il s'agit d'abord de la préformation professionnelle au détriment de la « formation à dominante linguistique ». Formule qui désigne tout simplement l'alphabétisation. Estimant, comme nous l'avons souligné plus haut, que la majorité des immigrés, du fait de son long séjour en France, est correctement alphabétisée, et relevant « les problèmes redoutables posés par les jeunes de la deuxième génération », le FAS décide donc de passer à une « étape supérieure » : la préformation professionnelle. On cherchera en vain le contenu précis de cette nouvelle orientation du FAS, qui part en outre, d'une conclusion hasardeuse. Nul besoin d'être un spécialiste de la formation pour se rendre compte qu'aujourd'hui, comme dans le passé il y a des dizaines de milliers d'immigrés qui sont toujours au seuil de l'analphabétisme, et que dans un grand nombre de cas, les conditions de vie et d'alphabétisations en font des « élèves à vie ».

On peut enfin se poser des questions sur la capacité d'un grand nombre d'organismes subventionnés par le FAS, et spécialisés jusque là dans l'alphabétisation, de remplir cette nouvelle mission, et d'assurer, avec bénéfice pour les immigrés, leur reconversion.

Le deuxième axe de la nouvelle politique du FAS est, on s'en serait douté, le développement de la formation-retour, mise en œuvre en 1975, et en constante extension depuis (32,5 millions de francs en 1978).

Le FAS décide non seulement d'augmenter d'une manière sensible les sommes affectées à cette formation bien particulière, mais d'en transformer le contenu. Le document du FAS semble reprocher aux formations-retour dispensées jusque là d'être coûteuses (car de niveau relativement élevé), mais surtout de toucher un public peu nombreux, grande lacune en ces temps où l'humeur gouvernementale est l'expulsion à grande échelle. Pour y remédier, il faudrait « intervenir pour des actions de moindre niveau, touchant par conséquent un grand nombre d'immigrés mais qui ne seraient pas nécessairement assorties des garanties offertes par les formations actuelles en ce qui concerne l'obtention d'un emploi dans le pays d'origine ». On ne peut être plus clair : formons-les, puisqu'il y a leur départ à la clé, même si nous savons pertinemment qu'en fait de réinsertion dans leur pays, c'est au chômage que nous les expédions.

### Quelle action sociale ?

La troisième ligne de force de la politique de face est de réduire le crédit alloué aux actions sociales dites spécifiques, et « d'accélérer le processus de prise en charge de l'action sociale par les services des droits communs », donc de favoriser l'accès à la culture française et conforter les liens avec la culture d'origine.

Plus rien à dire sinon que le FAS, l'immigration des années 80, ça sera le pied intégral.

**NAJIB Abdelali**  
(1) 133 000 demandeurs d'emplois inscrits au 30/6/1979, 42 660 licenciements pour cause économique en 1978.

	: PROGRAMME : : 1979 :	: PROJET DE : : PROGRAMME :	: DIFFERENCE :
		: 1980 :	
Adaptation linguistique	: 78 :	: 65 :	: - 13 :
Enseignement en langues d'origine	: 2 :	: 4 :	: + 2 :
Préformation et formation professionnelle.	: 60 :	: 25 :	: + 25 :
Formation retour (1)	: 13 :	: 9 :	: - 4 :
divers (Harkis-nomades	: 60 :	: 55 :	: - 5 :
Action socio-éducative en cités de transit et aide aux associations spécialisées dans l'action sociale	: 3 :	: 3 :	: 0 :
Action sociale en HLM non spécifique dans le cadre de procédure de conventionnement.	: 40 :	: 43 :	: + 3 :
Action culturelle information sensibilisation	: 28 :	: 30 :	: + 2 :
Accueil	: 1 :	: 1 :	: 0 :
Etudes			
TOTAL INTERVENTIONS SOCIALES	: 285 :	: 295 :	: + 10 :

(en MF)

Le projet de budget 1980 parle de lui-même : une seule idée semble avoir guidé le FAS : réduire les crédits, rogner le plus possible. On remarquera que la

formation-retour est la seule rubrique qui voit ses moyens augmenter de manière significative. Au passage, on notera aussi la réduction de crédits réservés aux har-

gis et aux gitans. L'intention des pouvoirs publics est-elle de faire disparaître progressivement les cités ghettos. Affaire à suivre.

# GUIDE PRATIQUE

## Le licenciement

Les droits des travailleurs immigrés sont déterminés en cas de licenciement suivant le contrat de travail. Il existe deux contrats de travail, un à durée déterminée (si la durée est fixée le jour de l'engagement), l'autre à durée indéterminée (si rien n'est précisé).

A part, quelques nationalités (algériennes, C.E.E. et Afrique francophone), ou les travailleurs titulaires d'une carte de séjour, tous les autres immigrés ont un contrat à durée déterminée.

En principe, le contrat de travail à durée déterminée ne peut être rompu avant la fin seulement en cas de faute grave. La faute grave n'est déterminée, c'est à l'appréciation des juges, et en cas de faute grave, le salarié est privé de l'indemnité de licenciement et de préavis, il lui reste seulement : les congés payés, les bulletins de salaires et le certificat de travail.

Si le travailleur estime qu'il n'a pas commis de faute grave et si le tribunal lui donne raison, il condamnera l'employeur à lui verser une indemnité compensatrice du préjudice matériel subi, appelé « dommages et intérêts ».

En cas de licenciement d'un salarié dans une entreprise de plus de dix salariés, le patron doit convoquer le travailleur qu'il envisage de licencier par une lettre recommandée en indiquant le jour et l'heure à un entretien préalable, celui-ci peut se faire accompagner d'un collègue de travail.

Après l'entretien et un délai de 24 heures minimum, l'employeur peut procéder au licenciement du travailleur, il doit pour cela lui envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception. Le salarié dis-

pose d'un délai de 10 jours à compter de la réception de cette lettre pour demander à l'employeur le motif de son licenciement, l'employeur doit lui répondre dans le délai de 10 jours.

Le travailleur licencié qui a entre six mois et deux ans de présence, a droit à un mois de préavis. S'il a plus de deux ans, il a droit à deux mois de préavis. Les mois de préavis peuvent être effectués, c'est-à-dire que le travailleur doit travailler encore un ou deux mois en obtenant deux heures par jour pour chercher du travail (les deux heures par jour ne sont pas payées et n'ont pas un caractère obligatoire, elles ne sont dues que si elles sont prévues par la convention collective ou les règlements intérieurs), soit que l'employeur paie les mois de préavis et libère le salarié.

Tous les salariés ayant plus de deux ans d'ancienneté ont droit à une indemnité de licenciement. C'est 1/10<sup>e</sup> de salaire par année de présence, sauf disposition favorable de la convention collective.

Mais en cas de faute grave, le travailleur perd son droit au préavis et l'indemnité de licenciement. Si le travailleur estime que la faute grave n'existe pas, il peut saisir le tribunal pour obtenir le paiement de l'indemnité.

Le travailleur peut obtenir gain de cause si le tribunal ne reconnaît pas la faute grave. Il peut donc toucher les indemnités, mais si l'entreprise occupe plus de dix salariés, le juge peut ordonner la réintégration du salarié dans l'emploi qui était le sien, si celui-ci en fait la demande, en cas de refus par le patron, ce dernier sera condamné à verser au salarié une indemnité égale à six mois de salaire. Le salarié, pour des raisons le concernant, peut de-

mander au conseil des prud'hommes de condamner son employeur à verser l'indemnité de six mois de salaire. Si le conseil estime que le licenciement est dépourvu de cause réelle et sérieuse, il condamnera l'employeur à verser l'indemnité au salarié.

Si un salarié est licencié pour cause économique dans l'entreprise ou suppression de poste, l'employeur doit consulter le comité d'entreprise là où il y a plus de cinquante salariés. Demander l'avis de l'inspection du travail et du délégué du personnel (consulter les syndicats professionnels). En cas de licenciement économique individuel, et après l'entretien avec le salarié, le patron doit demander l'avis de l'inspection du travail. En cas de licenciement, l'employeur doit donner obligatoirement au travailleur ses bulletins de salaires, les salaires qu'on lui doit, son indemnité de préavis si le préavis n'est pas travaillé, les congés payés, son indemnité de licenciement, son certificat de travail et la feuille d'ASSEDEC pour qu'il s'inscrive au chômage. Tout salarié licencié doit exiger la feuille de l'ASSEDEC et s'inscrire au bureau de l'emploi.

Les travailleurs victimes d'un licenciement économique peuvent choisir un stage auprès de l'A.N.P.E. pendant la période de préavis. Pendant toute la période de stage, ils recevront une rémunération égale au salaire qu'ils avaient eu avant le licenciement. L'employeur verse le salaire du stage pendant la durée du préavis. Pour la période suivante, après, c'est l'UNEDIC.

Pour les salariés licenciés individuellement, le stage aura au maximum une durée d'un an avec une rémunération allant de 90 à 100% du SMIC.

ZRAN Abdelwahab.

## La vraie fausse carte de Mamadou

Mamadou F. condamné pour la seconde fois par le Tribunal de Police de Paris. La raison...? « Avoir séjourné plus de trois mois sur le territoire national après l'expiration de votre carte de séjour, et sans être titulaire du récépissé attestant la demande de renouvellement de la dite carte ».. Le président du tribunal sait-il qu'il s'agit de fausses vraies cartes ou de vraies fausses cartes ?

Mamadou F. est entré en France en 1975. Il a d'abord travaillé dans un pressing où on lui fournira des feuilles de paie sous une fausse identité, puis une carte de Sécurité Sociale. Ensuite il sera embauché aux usines Olida, où 60% des salariés sont des travailleurs immigrés.

Mamadou saisira la section CFDT de l'usine de son arrêté d'expulsion. Section et Fédération mettent tout en œuvre, interventions auprès du Préfet, de monsieur Stoléru, du Ministre de l'Intérieur. En vain. Enfin auprès de monsieur Macquet, chef du 9e bureau de la Préfecture de Paris. Il dira aux syndicalistes : « Tout ce que vous voudrez messieurs mais le numéro de la carte de séjour de Mamadou F. n'existe pas » Il ajoutera avoir connaissance d'un réseau de fausses cartes et s'en indigna. A Olida, 4 travailleurs sont dans le même cas.

Quelques temps après la carte de séjour est prorogée, entièrement et grossièrement falsifiée. Mamadou a payé 700F pour le timbre ! Lui et ses camarades seront arrêtés et séjourneront 15 jours à Fleury Mérois. Combien sont-ils dans cette situation ?

Le projet Stoléru vise 400 000 travailleurs clandestins. Y aurait-il des travailleurs clandestins sans employeurs ?

Mamadou et tant d'autres victimes d'un trafic florissant dans lequel certains membres de l'administration seraient impliqués vu « l'authenticité » des cachets. Alors qui fait les frais de la nouvelle politique de l'immigration ?

Extrait du texte de  
Remy BELLON

## PROCES SANS FRONTIERE

18 janvier. 17e Chambre Correctionnelle. Palais de Justice. Paris. C'est le premier procès de *Sans Frontière*. M. le député du 18e arrondissement, notre quartier de prédilection nous a assigné devant la justice de son pays. L'objet du délit : un titre paru dans le numéro 4.

La convocation est pour 13h30 à l'heure dite, l'équipe, les témoins, les amis du journal sont tous là... La présidente du Tribunal, Mme Claverie nous appellera à 16h30. Les bancs de la petite salle sont complets, d'immigrés, de français, une centaine de personnes venues soutenir *Sans Frontière*. M. le député est là, avec son avocat, Maître de Chaisemartin et ses témoins, tous deux membres de la LICRA (Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme). L'avocat de notre adversaire, témoins à l'appui, va plaider à fond la diffamation scandaleuse envers la personne de Jean-Pierre Pierre Bloch, fils de résistant, fondateur de la LICRA. De surcroît, ce titre, selon Maître De Chaisemartin est une atteinte à la dignité de l'homme. J-P Bloch qui avait demandé l'extradition de Darquier de Pellepoix en mars 79. L'argumentation de nos adversaires semblait couler de source, en tant que juif, le député du 18e ne peut être comparé à un exterminateur des juifs. Et le tour était joué. Mais le

député qui pensait vouloir écraser comme vermine les « gauchistes » (cf *Paris-Hebdo* N°2) n'avait pas songé un seul instant que *Sans Frontière* n'attaquait pas l'homme mais le député du 18e qui avait soutenu et voté la loi Bonnet qui contenait notamment l'article sur les « internements administratifs » déclaré inconstitutionnel quelques mois après. Notre avocat, Maître Bertrand Domenach plaidera la nullité de l'assignation car c'était bien le député et non l'individu qui était visé. Et pendant deux heures ce procès sera celui de la politique anti-immigrée promu par la loi Bonnet et celui des pratiques policières dans le quartier de la Goutte d'Or, pratiques sinon instaurées, du moins tolérées par le député J-P.P.B. Sept témoins, pour la plupart habitants de la Goutte d'Or viendront témoigner de ce qu'est vivre aujourd'hui à Barbès, « protégés » par les CRS.

Maître B. Domenach ne sera pas le seul à demander la relaxe, le Procureur de la République avait conclu dans ce sens, le jugement sera rendu le 13 février à 9 heures.

Au cours de l'audience publique, le député nous apprend par la voix de son avocat, que les 50 000 F réclamés seront versés dans un geste généreux à « Médecins sans frontières », si le journal *Sans Frontière* perd ce procès.

## Les jeunes immigrés ne peuvent pas commettre d'erreurs

Mustapha Aoud, un de ces jeunes immigrés de la seconde génération, arrivé en France avec toute sa famille à l'âge de 13 ans, est déchiré entre deux langues, deux cultures. Les contradictions entre ces deux langues et ces deux cultures produisent un adolescent difficile pour sa famille et pour le quartier. Avec d'autres jeunes aussi perdus que lui, il est conduit à commettre quelques « bêtises » d'adolescent. Mustapha a aujourd'hui vingt ans. Le mardi 15 janvier 1980 il reçoit une convocation du commissariat.

A 9h du matin, le 16 janvier 1980 il se rend au commissariat où sa carte de séjour et sa carte de travail lui sont retirées. « Tu vas préparer tes bagages, tu as huit jours pour quitter le territoire français » lui dit-on. Mustapha désespéré, en arrivant chez lui, trouve une lettre du ministère de l'Intérieur lui notifiant son expulsion. Il est convoqué au commissariat avec l'arrêté d'expulsion. Il se rend au commissariat à 14h, là on lui permet seulement de donner un coup de fil à sa mère pour la prévenir de son arrestation avant de le conduire directement à la Maison d'arrêt d'Orléans. C'est une vieille histoire que les autorités locales utilisent comme prétexte pour mettre en application la loi Bonnet. C'est la seule affaire dans laquelle Mustapha a été jugé et emprisonné.

Le 2 ou 3 janvier 1979 un copain de quartier vient lui demander son aide pour dépanner une voiture accidentée sur la route de Blois. Mustapha accepte sans savoir que le véhicule qui les mène sur le lieu de l'accident est volé. Tout s'arrête là. Mais quelques jours plus tard toute une bande se fait arrêter. Mustapha est dénoncé comme complice et les flics viennent le chercher chez lui.

Après douze jours de détention, un éducateur, responsable de l'« éducation surveillée » obtient sa mise en liberté. Il peut ainsi suivre deux stages qui lui ont été recommandés (soudure et peinture). Pendant le déroulement de ces stages un jugement sévère est rendu contre lui : un an de prison dont deux mois fermes. « J'étais conscient de la gravité du problème et je tentais d'apporter à Mustapha au quartier général plus d'attention pour qu'il s'intègre mieux et à la famille. Mustapha avait changé : il ne buvait plus, ne sortait plus dans les boîtes de nuit ». Il avait suivi les deux stages et depuis trois mois jusqu'à la veille de son arrestation il travaillait à la SIFA, fonderie d'aluminium d'Orléans, me confie le père de Mustapha.

La justice ne lui a donné aucune chance de se réhabiliter. Quel peut être la vie et l'avenir d'un jeune qui se retrouve coupé des siens, dans un pays qu'il a très peu connu ?

DRISS MOURARD

## 3 refus de séjour une expulsion

Mon père est ouvrier en France depuis 1970, chez Citroën. A cause de lui, j'ai quitté la Turquie le 28 janvier 78 pour le rejoindre et poursuivre mes études.

A la Préfecture de Police on m'a donné le lendemain de mon arrivée une autorisation de séjour valable de 3 mois. Fin avril, je fais une demande de carte de séjour d'étudiant mais c'est un refus de séjour qui m'est signifié. Quelques mois plus tard, j'ai reçu une convocation. Pour la 3e fois, j'allais à la Préfecture : j'en sortais avec un nouveau refus de séjour. Je suis resté, auprès de ma famille.

Un jour, une nouvelle convocation. Comme les fois précédentes attente inutile, longue pour m'entendre dire qu'il fallait que je quitte la France.

Je suis donc retourné en Turquie afin d'y chercher à l'Ambassade de France d'Istanbul un visa d'étudiant. A mon retour, la Préfecture me délivrait un récépissé provisoire de trois mois. Nous étions en juin 79. Après deux mois une convocation. La validité de mon récépissé est prolongée d'un mois. Le mois suivant de même.

Nouvelle convocation. Cette fois-ci à mon commissariat de quartier : « Vous faites l'objet d'un arrêté d'expulsion. Vous devez quitter la France avant le 4 janvier minuit ». J'ai répondu : « Pas question. Toute ma famille est ici. Je suis inscrit à l'Université ». Le fonctionnaire s'est fâché tout rouge. « La France c'est pas un bordel ». Comme je disais que cette décision était arbitraire un autre fonctionnaire de police m'a demandé si la Turquie était un pays démocratique. « Non bien sûr ». « Et la France ». « C'est une démocratie bourgeoise... » J'ai pas pu finir. « Dehors ! Si tu ne pars pas ce sera la prison ».

Voilà, je suis toujours en France. J'ai seulement appris que je faisais l'objet d'un arrêté d'expulsion parce que j'avais demandé 3 fois une carte de séjour et qu'on m'avait à chaque fois refusé ce droit.

SOLIMAN

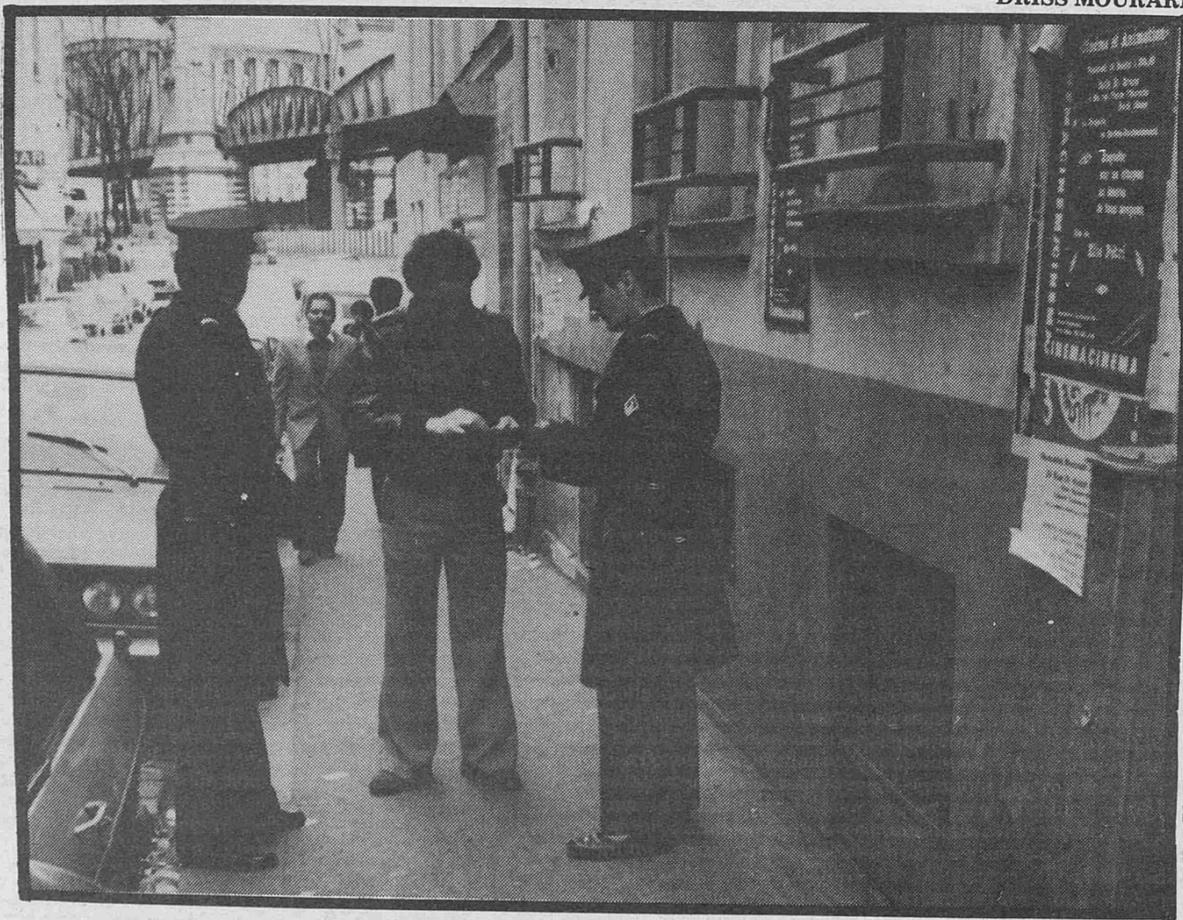


Photo Senenne Abdellhak

## Suite à l'article du n° 5: «la franche connection»

Mme Gauthier était prise, et son mari préférant se réfugier derrière une situation qui lui permettait de monter une fable pour justifier ses actes abusait des circonstances — alors qu'un simple recours gracieux auprès du Bureau de la Police Générale pouvait faire surseoir à la décision et donnait le temps suffisant à Mme Gauthier d'obtenir un titre de séjour régulier.

Il est regrettable que vos lecteurs aient pu être dupés de la sorte et qu'un homme — aussi dénué de morale — utilise vos colonnes pour insulter, diffamer, tromper ceux qui ont aidé son épouse et évité un drame, comme vous-mêmes qui avez reçu en toute bonne foi le croquis cet article infâme.

Qua de lâcheté et de ruse pour faire croire que le « Commissaire barbu » et le Commissaire principal de la 1ère BT sont des personnes distinctes alors qu'ils ne font qu'un !

Un peu de courage, Monsieur Gauthier !! Et beaucoup d'honnêteté, car vous en manquez !

**Philippe VENERE**  
Commissaire Principal  
Paris

A propos de l'article que nous avons publié en page 3 dans notre dernier numéro, nous avons reçu une lettre de M. Philippe Venere, commissaire principal, que nous reproduisons intégralement

Après avoir lu l'article publié en page 3 de votre journal N°5, du 15 janvier 1980, signé par Daniel Gauthier sous le titre « La Franche connection » et faisant suite à ma communication téléphonique de ce jour, je voudrais apporter quelques rectifications dont vous ferez profiter, je le souhaite, l'ensemble de vos lecteurs.

Tout d'abord, le signataire de cet article ne vous précise pas que le Commissaire de police « barbu » le connaît depuis de nombreuses années, et qu'il a même accepté le 8 juillet 1978 d'être le parrain de son fils Brice. Ce commissaire n'est donc pas le « bras séculier » d'un quelconque pouvoir arbitraire comme M. Gauthier voudrait le faire croire à vos lecteurs mais un homme qui a accueilli une femme africaine en 1977, date de son arrivée en France, et qui n'a cessé depuis de lui apporter, aide, conseils, réconfort et soutien en raison des actes mal-faisants de son épouse. Vous comprendrez donc que des comparaisons aux méthodes nazies, dont mes propres parents — immigrés italiens — ont eu à souffrir me sont particulièrement intolérables.

Pour en arriver aux termes mensongers qui sont relatés dans votre journal, il convient de vous faire savoir que tout d'abord le 26 ou 27 août Mr Gauthier a été incarcéré à Aix en Provence pour des faits ayant motivé un mandat d'arrêt : « Erreur judiciaire vous répondra-t-il, mais s'il avait le courage de vous relater son passé judiciaire on en douterait beaucoup plus. Toutefois, sans entrer plus avant dans cet aspect des choses, Mr Gauthier m'a imploré de prendre soin de sa femme et de ses enfants, de payer ce qu'il faudrait etc... Ce que j'ai fait.

Fin septembre, libéré sous caution il est revenu à Paris, quelques jours plus tard, il invoquait un emploi au Cameroun et partait, nous laissant à Monsieur le Consul Tenga Messi et à moi-même, le soin de veiller sur sa famille une nouvelle fois. Madame Gauthier devint rejoindre son époux

très rapidement... Octobre, novembre, décembre sont passés sans que rien ne laisse entrevoir le départ de Mme Gauthier : bien au contraire. Il faut souligner que pour trois mois, cet homme m'avait fait parvenir 1000F en tout et pour tout à sa famille, sans se soucier des conditions de vie déplorable qu'il lui imposait.

En fait, Mme Gauthier avait appris le 3 ou 4 décembre que son mari ne travaillait plus, menait une vie dissolue à Youndé et couvrait de honte ses propres parents. Le témoin visuel de ces faits, qui m'ont été par la suite confirmés téléphoniquement était le propre oncle d'Adèle Gauthier : Mr Jean-Marc Pagbe. On comprend mal des « pressions hostiles » exercées contre Mr Gauthier alors que c'est Mr Pagbe qui lui a trouvé un emploi et l'a ensuite reçu à Yaoundé. Par contre, on comprend mieux

la colère d'un homme voyant bafouer la moralité et l'intégrité professionnelle dont il aurait dû faire preuve.

Au cours de ces trois mois d'abandon, j'ai envoyé des télégrammes à Mr Gauthier pour lui faire savoir que l'état dépressif de sa femme empirait et qu'il fallait qu'elle le rejoigne au plus tôt. Il n'a jamais répondu, sauf en interdisant à sa femme de partir. Pour quelles raisons, à défaut de celles qui m'ont été rapportées ? Car Mr Gauthier avait pris soin d'emporter avec lui, le passeport de son épouse, la privant ainsi de toute pièce d'identité en France et de tout moyen de voyage.

En désespoir de cause, Mme Gauthier qui voulait « rentrer au pays » m'a supplié de l'aider à partir, car elle avait clairement laissé entendre qu'elle tenterait à ses jours et à

ceux de ses enfants si cette situation se prolongeait.

Elle a eu, plusieurs fois recours à la compréhension à la bonne volonté et à l'amitié que Monsieur le Consul Tenga Messi lui témoignait obtenant ainsi rapidement un nouveau passeport. Puis afin de lui procurer un départ à moindre frais, Mme Gauthier et moi avons envisagé l'hypothèse d'un roulement du territoire français, puisqu'elle était en situation irrégulière son mari n'ayant jamais fait aucune démarche pour régulariser son séjour en France.

Après avis favorable des autorités françaises pour cette démarche, Mme Gauthier a vivement accepté cette solution qui lui permettait de partir avec un peu d'argent récolté un peu partout autour d'elle — notamment auprès des parents de Mr Gauthier — compte-tenu de la période

des fêtes de Noël, rendez-vous a été pris le 4 janvier 80. Il n'a jamais été question d'enfermer Mme Gauthier. De plus, aucune visite ne lui a été faite, par moi, les 26, 28 et 29 décembre car je n'étais même pas à Paris à ce moment là, afin de lui éviter toute attente dans un local de Police j'avais moi-même pris rendez-vous avec le service chargé de son transfert à l'aéroport pour la conduire à bord de mon véhicule personnel. En cette circonstance il n'y a eu ni contrainte ni coercition et le reste relève de la pure affabulation. Le 2 janvier 80, mon fils qui allait voir Adèle Gauthier pour lui porter de quoi réparer une valise que je lui avais donnée, m'a informé que Mr Gauthier était revenu et s'était d'ailleurs comporté comme « au retour d'un voyage d'agrément ».

Effectivement la mesure de roulement sollicitée par

### Gosse battu

Le mardi 2 octobre 79 vers 12H30, Belkacem S. âgé de 14 ans fait des courses pour sa mère au supermarché Casino de Venissieux (Venissy). Le tout : un paquet de biscottes et deux litres de lait. Belkacem règle le tout à la caisse. Il paye son paquet de biscottes 8,20F, prix officiel au lieu de 6,80F, prix affiché sur le paquet, et va pour s'en aller. Mais un monsieur ici présent, qui s'avérera être le sous-directeur M. Soulas le contraint à la précéder au dépôt des bouteilles déconsignées. A l'écart des regards indiscrets, le tabassage commence : série de coups... M. Soulas accuse Belkacem d'avoir substitué l'étiquette marquant le prix du paquet de biscottes. Il n'obtient aucun aveux. Belkacem n'a rien à avouer. Le sous-directeur, non satisfait place Belkacem dans une presse à carton et menace de la mettre en marche. Il refrappera l'enfant avant de la relâcher.

Le certificat médical apporte les constatations suivantes :

— Ecchymose au niveau de l'angle externe de l'œil droit.

— Douleur au niveau de la joue droite et gauche.

— Douleur au niveau de l'abdomen.

Allez à Casino, si vous êtes dans le coin, et vous verrez M. Soulas, le sous-directeur, se pavaner comme si de rien n'était. C'est écœurant, simplement.



Photo Michel Frison

## A Strasbourg, malgré le froid, quelque chose a bougé

En Alsace les bavures policières, la répression, le racisme s'intensifient et les immigrés en sont les premières victimes.

Le dimanche 13 janvier un agent de la police abat un jeune algérien, Yazid Naïli, d'une balle dans la nuque. Le policier prétend l'avoir reconnu, dans la nuit grâce à ses baskets blancs, comme étant l'un des auteurs du cambriolage d'un débit de tabac à Schiltigheim, dans la banlieue strasbourgeoise la nuit même du crime. Comme à l'accoutumée policiers et journalistes (Surtout ceux des *Dernières Nouvelles d'Alsace*) tentent d'étouffer l'affaire. Le flic invoque la légitime défense en

prétendant que Yazid a sorti un couteau. Y-a-t-il eu corps à corps ? Yazid avait-il un couteau ?

Ce sont ces questions qui se posent à tout le monde. Yazid Naïli est un jeune algérien vivant dans le quartier de Schiltigheim en cité HLM avec ses parents adoptifs. Arrivé en France à l'âge de deux mois, il a grandi dans la cité. Sans travail, il est rapidement assimilé à un « loubard » comme ses copains, en révolte contre une société où l'arbitraire des lois, l'égoïsme et l'indifférence sont monnaie courante. Ces jeunes refusent les dires des flics et de la presse et veulent que la lumière soit faite sur cette histoire. Le mardi 15 janvier ils créent un

« comité pour la vérité sur la mort de Naïli » et par un tract appellent la population à les soutenir. Pour tous ces jeunes, Yazid a été assassiné. Les parents de Naïli portent plainte et réclament une contre-autopsie.

Le samedi a lieu une manif qui regroupe près de 400 personnes, dont 200 jeunes immigrés. Ce rassemblement (le défilé avait été interdit) se déroule sans incident. L'action du comité et des jeunes immigrés n'aura pas été vaine, puisque le policier responsable de la bavure vient d'être inculpé.

Slimane ZOUBIR

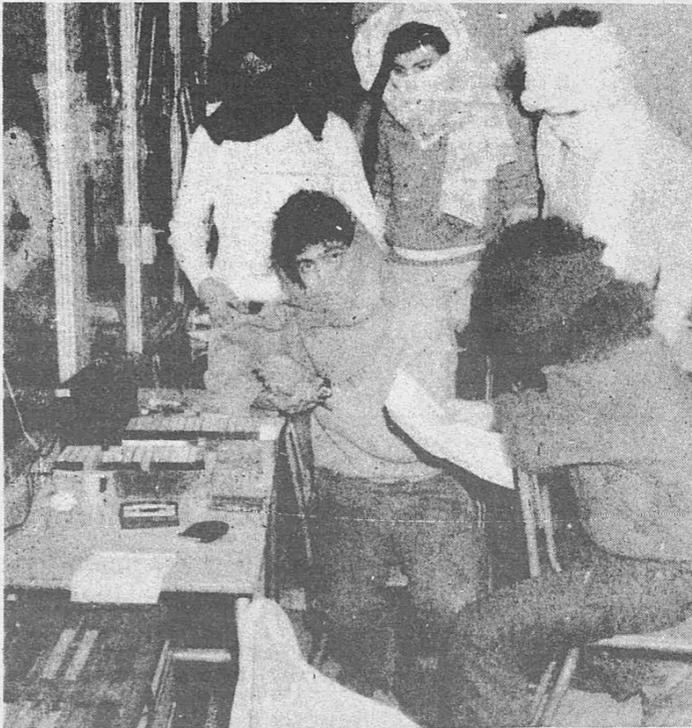
## Communiqué de presse de la présidence de l'université

Le président et les directeurs d'UER et l'Université d'Angers, après avoir été reçus par M. le Préfet de Maine-et-Loire et après avoir consulté M. le Recteur d'Académie, chancelier des universités, s'estiment fondés à assurer que l'engagement moral pris par l'université en inscrivant les deux étudiants marocains concernés par les mesures de police générale prises par M. le Préfet sera honoré, à savoir qu'ils pourront poursuivre leurs études et se présenter dans les conditions normales aux examens de fin

de l'année universitaire. Cette assurance vaut pour l'ensemble des étudiants étrangers actuellement inscrits à l'université.

En outre, un engagement du type de celui existant entre la préfecture d'Ile-et-Vilaine et les universités de Rennes sera conclu entre la préfecture de Maine-et-Loire et l'Université d'Angers.

Nous croyons que de telles dispositions sont de nature à éviter que la situation que nous avons connue ces derniers jours se reproduise.



Les douze grévistes de la faim écoutent à la radio, la lecture du communiqué du Président de l'Université.

## Mr FOYER est fidèle aux rendez-vous de l'immigration

Dans une première déclaration st. l'événement d'Angers, Mr Foyer confie au journal Ouest-France, le 17 janvier que : « ... Depuis vingt ans, la France avait essayé dans ses colonies de créer un enseignement sur place, et, il se pose la question de savoir s'il faut faire venir les étrangers en France pour de simples « premiers cycles ».

Le 21 janvier, il publie une chronique dans le Courrier de l'Ouest, on y lit : « La contamination s'est étendue d'ailleurs hors de l'université : certains oubliant que la vertu de charité (Charité bien ordonnée... M. Foyer, du Courrier de l'Ouest à Ouest France, emprunte une filière qui lui évite les journaux nationaux pour faire passer sa haine des étrangers), n'est pas inconciliable avec celle de prudence, se sont engagés sans informations suffisantes... ». « Souvent, poursuit-il, de jeunes médecins

formés dans nos CHU aux équipements sophistiqués, préférèrent continuer à pratiquer une médecine de luxe, plutôt que d'aller vacciner leurs compatriotes dans la brousse... Le patriotisme est vraiment lent à naître dans les pays qui ont voulu devenir indépendants, il y a vingt ans... Il serait raisonnable de ne les admettre que dans le deuxième ou troisième cycle ».

« ... Nombre de prétendus étudiants... dissimulent leurs échecs en changeant de filière... leur bourse est nécessairement supprimée ; ils sont alors réduits aux expédients... Ce sont bien souvent des trafics de toutes sortes et hélas parfois celui de la drogue. Ils sont alors aptes à être embrigadés dans toutes sortes de formations révolutionnaires... »

De l'information, il est vrai que les Angevins, il leur en manquait, particulièrement sur les agissements de M. Foyer, en tant que président de la

# ANGERS : Les étudiants

Rien ne prédisposait la ville d'Angers (habituellement fort calme, ironisait certains journaux) au branle-bas politique qui l'a secoué pendant deux semaines sinon l'ignorance quasi totale par la population, de la réglementation concernant le séjour des étrangers (travailleurs ou étudiants) parmi elle, et le libéral mépris qu'affectent les autorités administratives dans l'exécution de ces prérogatives vis à vis d'une partie des citoyens. Et pourtant, Angers avec ses 180 000 habitants est une ville ordinaire, et le département du Maine et Loire avec 7,7% de la population française et environ 10 000 immigrés est dans la moyenne nationale. Angers est une ville plutôt commerçante qu'industrielle. Du racisme ! Rien que de l'ordinaire. A peine si on se rappelle qu'il y a trois ans un jeune travailleur marocain de Baugé, Med Al.kani, se laissa tuer à la sortie d'une boîte de nuit...

Mais Angers est une jeune ville universitaire sur 7000 étudiants inscrits, un peu moins du dixième soit 503 étudiants. Cette communauté vit et travaille dans le campus universitaire de Beille situé à cinq kilomètres de la ville et entretient des relations de distractions essentiellement en milieu étudiant. Angers n'aurait sûrement pas fait tant parler d'elle si là aussi, monsieur Bonnet, ministre de l'Intérieur et monsieur Foyer (encore lui) président de la Commission des lois, dans le cadre de « la normalisation générale de l'immigration étrangère » ne se sont pas vus obligés de s'arroger les prérogatives des autorités universitaires pour juger de la qualité d'étudiant et de la régularité des inscriptions universitaires.

En effet depuis deux ans qu'existe une circulaire du ministre de l'Intérieur visant à réduire considérablement le nombre d'étudiants étrangers s'inscrivant en premier cycle supérieur, un climat d'insécurité croissante gagnait tous les étudiants africains touchés par la circulaire et perturbait sérieusement le bon déroulement de leurs études. Cette situation s'est traduite aussi par une marginalisation de bon nombre d'entre eux puisque actuellement le quart des 123 étudiants marocains (communauté la plus importante) n'ont que des récépissés de séjour de un à trois mois. « Si on applique la circulaire Bonnet à la lettre, aucun étudiant marocain ne reste à Angers » nous disait un étudiant lui-même marocain.

### La circulaire Bonnet

Datant de décembre 77, cette circulaire raciste et anti-constitutionnelle (elle a déjà été annulée par le tribunal administratif suite à des recours des étudiants marocains de Rennes) prévoit, à l'exclusion des ressortissants de la CEE, l'institution du visa, le renforcement des critères de recrutement, et un fichier d'opposition, en plus d'une attestation de ressources (attestation bancaire) d'un montant égal aux bourses délivrées par le gouvernement français. Elle prévoit le non-renouvellement de la carte de séjour ou le refus de séjour en cas d'un échec au DEUG ou l'équivalent, après trois années d'études en premier cycle et dans le cas où, après un échec, l'étudiant étranger « Manifeste l'intention d'entreprendre des études dans une autre discipline ».

On le voit, la circulaire vise, au mépris du droit, une diminution massive du nombre des étudiants étrangers exclusivement africains, et un acheminement progressif vers la disparition d'études supérieures de premier cycle pour les étrangers en France (voir plus loin (voir plus loin la chronique de Foyer).

### Les étudiants Marocains

Si les étudiants marocains sont encore nombreux à venir étudier en France et se trouvent donc être les plus visés, avec les autres étudiants africains, par cette circulaire, c'est parce que leur pays hérite en matière d'enseignement d'une situation post-coloniale qui n'a pas changé et que les conventions franco-marocaines ont perdue.

« Depuis l'indépendance on a construit une seule université au Maroc. Les trois principales universités du pays comptent de 20 à 30 000 inscrits chacune et il y a des amphithéâtres dans la fac de droit qui comptent 3000 personnes, ici à Angers, il n'y a que 120 à 140 personnes par amphithéâtre » nous dit un étudiant marocain, « c'est pourquoi nous sommes ici et le gouvernement est content parce qu'on lui coûte nettement moins cher avec une bourse de

800F, comparée à celles des Français de 1400F, poursuit-il, et avec ces 800F, c'est à peine si on pouvait se payer le tube de dentifrice »

### Le ministre Bonnet pris la main dans le sac

M. Garcin : Deux questions. La nouvelle rédaction vise-t-elle les étudiants étrangers désirant poursuivre des études en France, lesquels sont actuellement obligés de verser un acompte assez important — 10 à 15 000 francs — ?

Les préfets peuvent-ils accorder ou refuser des autorisations de séjour allant de six mois à un an ? L'avis des présidents d'université serait souhaitable, les études s'étendant souvent sur plusieurs années.

M. le ministre Bonnet. Dans l'esprit du gouvernement, cet amendement ne serait pas applicable aux étudiants étrangers. En ce qui concerne votre seconde question, il est évident qu'un étudiant autorisé à s'inscrire dans une université a aussi le droit de séjourner.

(Extrait du compte-rendu analytique du débat au parlement lors de la présentation du projet de loi Barre-Bonnet en juin dernier).

### Le déclenchement de la grève

En réaction à cette situation dès le mois de mars de l'année dernière un comité pour l'annulation de la circulaire Bonnet est né au campus d'Angers. Et après le jour de l'An, quand deux étudiants marocains se sont présentés à la préfecture pour prolongation de leurs cartes de séjour, un refus de prolongation de séjour leur est accordé avec un avis de refoulement dans les 48 heures pour manque de ressources et échecs successifs. Aussitôt l'UNEM (Union Nationale des Etudiants Marocains) appelle à la grève et une AG de la fac de droit vote la grève à main levée. Le mouvement s'amplifie vite : à la fac de droit s'est joint la fac de sciences puis les autres unités, et même l'université catholique. Ainsi que des lycéens. Un comité de coordination inter-facs s'est constitué sur le principe d'une adhésion à titre individuel « pour éviter la récupération et la politique politicienne » disent les membres du comité. La présidence de l'université est occupée. Douze étudiants marocains entament une grève de la faim pour soutenir leurs deux camarades et pour la délivrance des cartes de séjour à tous les étudiants étrangers munis de récépissés. A ces grévistes des étudiants catholiques et des aumôniers prêtent une salle et déclarent être « sensibles aux finalités du mouvement, s'agissant là d'un combat contre de réelles injustices dont sont victimes les étudiants étrangers ».

# Immigrés dans la cité

TEMOIGNAGE

1973 - 1980:

## Souvenirs d'un gréviste de la faim

### L'amplification du mouvement

Simultanément la grève est reconduite à une forte majorité ; après une contestation du vote du jour précédent par le GUD et l'UNI, activistes mais peu crédibles, qui l'estimaient pas démocratique et demandaient un vote à bulletin secret, ce qui leur fut accordé et après quoi ils iront créer un comité pour la liberté du travail.

Le mouvement de solidarité s'élargit dans la semaine du 14 au 19 janvier avec notamment quatre manifestations en deux jours, mardi 15 et mercredi 16, et l'occupation du théâtre municipal, duquel ils sont évacués par les forces de l'ordre appelées par la mairie socialiste qui « refuse catégoriquement l'occupation des locaux municipaux » et s'estiment hors

qu'en pharmacie et en médecine, nombre d'étudiants français se trouvent dans la même situation vu que les statuts de ces facultés le permettent. Il est donc évident que le préfet n'admet pas l'égalité des droits entre Français et étrangers ».

Fort de son droit, déterminé et responsable, le comité repart le lendemain sur Angers dans une manifestation qui regroupa plus de 4000 personnes entraînant l'adhésion des personnels enseignants et non-enseignants de l'université d'Angers, du Syndicat départemental de l'équipement, des jeunes démocrates et sociaux...

Le *Courrier de l'Ouest* titre le lendemain : « Manifestants et Angevins. Au delà des incompréhensions, un dialogue ». Face au développement du mouvement le préfet a dû

d'expulsions ne soient pas retenues sur des critères universitaires ». La question du droit et de la justice il n'en ont cure. L'intrusion manifeste de la préfecture dans ce qui relève des prérogatives universitaires, c'est à la limite une question de forme.

La nouvelle attitude des autorités universitaires a été examinée par le Comité de Coordination Inter-Facs dans une réunion marathon. Ils jugent cet accord entre Préfecture et Universités tronqué et démobilisateur, visant surtout l'opinion angevine pour l'apaiser.

Ils ne se prononceraient pas alors sur cet accord, considérant qu'il ne les impliquait pas.

Par contre aux doyens qui leur demandaient de reprendre les cours, le Comité demande des précisions sur la manière dont ils s'acquitteront de leur engagement, notamment :



du conflit « il n'appartient pas à la municipalité d'intervenir pour solutionner cette situation » déclarait Robert Robin, maire adjoint.

Pendant ce temps, la présidence de l'université se réfugie dans un inquiétant neutralisme et préfère s'adresser aux étudiants par communiqués de presse interposés. La présidence disait vouloir « éviter toute radicalisation de la situation ».

Le préfet pour sa part ne cède pas et publie une déclaration dans laquelle il qualifie le mouvement de « véritable imposture, menée par des éléments politisés voulant mobiliser des éléments mal informés ».

Le Comité de coordination Inter-facs répond au préfet : « Si imposture, il y a, elle n'est pas le fait des étudiants, mais du préfet qui s'arroge les pouvoirs du président de l'Université d'Angers, qui est seul responsable des inscriptions en faculté... Et à propos des redoublements des deux étudiants, il faut signaler

céder et accepter de recevoir à leur demande le Président de l'Université et doyens de l'UER.

A l'issue de la rencontre, les autorités universitaires publient un communiqué dans lequel ils déclarent avoir obtenu un accord avec le préfet, mais avec lequel aussi, pour la première fois, ils sont partie prenante du conflit. Par cet engagement moral, les doyens invitent les étudiants à reprendre les cours.

En se présentant à la réunion du Comité de coordination Inter-facs, les doyens insistent sur le rôle de simples intermédiaires et sur le fait qu'ils sont là à titre personnel. « Si je me suis mouillé », déclare un doyen « je n'ai pas de parti-pris, car il pense à jouer la peau de l'université ».

En effet, tout au long de ce mouvement les autorités universitaires ont joué l'attentisme et cherché à éviter l'engagement. D'après leurs déclarations ils veulent surtout que « les mesures

— dans quel délai les récépissés seront-ils transformés en cartes de séjour ?

— les deux étudiants marocains, à qui une promesse de titre de séjour permanent est faite, sont-ils couverts pour les examens de septembre liés à ceux de juin ?

— les dérogations seront-elles délivrées sans ingérence de l'administration ?...

A ces interrogations, les doyens répondent que des consultations de l'université avec la préfecture vont être désormais entamées et qu'ils pensent avoir à faire des pressions en matière de dérogation, par exemple quand on a une note de neuf un quart ou neuf et demi !

Aussi, malgré le vague des promesses, le comité de coordination Inter-facs jugera la position dans son ensemble positive, et, soucieux de préserver l'acquis du mouvement d'opinion, et de mobilisation ira proposer aux AG l'arrêt de la grève sans rompre la mobilisation.

A la vue de la salle paroissiale de Saint Laud des images vieilles de sept ans me reviennent en mémoire, ayant moi-même été gréviste de la faim en 1973 contre la circulaire Marcelin-Fontanet limitant la libre circulation des travailleurs immigrés.

Cette circulaire avait été le point de départ de l'un des plus grands mouvements de l'immigration des années 70, la grève des « sans papiers ». Douze grévistes de la faim dénoncent aujourd'hui la circulaire raciste de Bonnet. La grève d'Angers provoquera-t-elle l'annulation de cette circulaire ?

L'événement a donné à la salle paroissiale de la rue Saint-laud un aspect original : un rideau noir isole les grévistes du hall où sont entassés les sacs-poubelles, s'y trouvent aussi un placard de rangement et plusieurs cartons d'eau minérale qui constitue la seule alimentation des grévistes. Dans ce cadre une dizaine d'étudiants et d'étudiantes françaises assurent l'accueil et le service d'ordre.

Parmi les grévistes quelques-uns jouent de « la gratte », d'autres tournent en rond pour s'échauffer où sont allongés sur des matelas bien serrés les uns contre les autres. Dans un coin fonctionne un poêle à mazout. Ils révisent leurs cours, lisent les journaux, écoutent de la musique, mais ils demeurent vigilants et conscients de l'importance de leur lutte. Ils discutent avec les visiteurs, leur expliquent les objectifs du mouvement.

Marcel, 55 ans, travailleur manuel cherche à s'informer auprès d'un gréviste qui lui explique les conditions inhumaines imposées aux étudiants

par la circulaire Bonnet. Elle les oblige à vivre dans une quasi clandestinité. « A certains d'entre nous les autorités locales remettent des récépissés de séjour renouvelables tous les mois et ne portant même pas de photos d'identité. Tout cela nous met à la merci des expulsions ». Un étudiant affaibli par ses dix jours de grève se redresse pour intervenir : « En ce qui concerne les objectifs, nous ne demandons pas la lune. Regardez la bande-roule ».

En grosses lettres rouges s'étale une première phrase : *De quel droit faut-il restreindre les libertés des étrangers pour étudier ?*, suivie par deux revendications : — annulation de la mesure d'expulsion de nos deux compatriotes. — Délivrance d'une carte de séjour à tous les étudiants étrangers ».

Un gréviste poursuit : « Nos revendications sont justes et légitimes sinon nous ne serions pas soutenus comme nous le sommes ». Il se saisit d'une bouteille d'eau sucrée et ajoute « c'est quand même dur de n'avalier que de l'eau depuis dix jours. Heureusement que nous sommes unis. Notre solidarité est remarquable ».

Beaucoup de choses intéressantes sont dites et l'ambiance me rappelle celle de ma propre grève en 73 à Aix en Provence.

Tout cela me persuade que ces circulaires appelées Marcelin-Fontanet ou Bonnet-Stoïéru ont le même objectif : réduire les immigrés, qu'ils soient ouvriers ou étudiants, à des sous-hommes.

Reste maintenant qu'Angers va devenir le symbole d'un mouvement pour la défense des droits de l'homme.

Driss Mourad

Car le mouvement a permis ainsi de mesurer combien on était dans l'ignorance de la réglementation du séjour des étrangers en France et des restrictions apportées à leur droit de vivre. D'autant plus qu'un nouveau décret vient de paraître dans le Journal Officiel du 3 janvier 1980, applicable aux étudiants qui sont en France depuis moins de trois ans et ceux qui vont venir ; ils réduirait encore plus les possibilités de s'inscrire en premier cycle pour les étudiants étrangers.

Le Comité de Coordination Inter-facs, par un appel national

va donc essayer d'engager de nouvelles structures de lutte.

Entre temps, il fera le bilan, recensera les détenteurs de récépissés et remerciera la population par un trac anti-raciste.

A travers ce mouvement étudiant d'Angers, par sa richesse, et son dynamisme, on a bien l'impression que pour l'immigration les démarcations ne passent plus entre gauche et droite, mais entre conscience et droit et justice.

Reportage réalisé par AZIZ et DRISS



(Photo DR.) Le 26 janvier 1975 à Tunis

**POINT DE VUE**

## 3 années de repression

Une date restera incrustée dans la mémoire des travailleurs et de la jeunesse en Tunisie : le 26 janvier 1978. Ce jour correspond à la première grève générale en Tunisie depuis l'indépendance. Bilan : plusieurs centaines de morts, des milliers de blessés et d'arrestations, des procès expéditifs condamnant des militants syndicalistes à des peines de prison allant pour les responsables syndicaux jusqu'à dix années de travaux forcés.

La fureur de la répression s'est poursuivie à l'ombre d'un couvre-feu qui durera deux mois. Ce sont des milliers de travailleurs et travailleuses qui sont licenciés abusivement. C'est une jeunesse qui est traquée par une véritable chasse à l'homme et embrigadée dans des camps de concentration appelés : centre de service civil. L'arbitraire le plus total s'installe dans tout le pays. Certains syndicalistes auront attendu plus d'une année dans les geôles avant de comparaître devant un tribunal. La pratique de la torture était courante pour des milliers de personnes. La grève générale a montré que les travailleurs ont atteint un degré de combativité très élevé. La classe ouvrière à travers les luttes qu'elle a menées et qui ont connu une courbe ascendante depuis 1975-76 a pris la mesure de sa force. Cela s'exprimait dans le renforcement sans précédent de la centrale syndicale qui organisait en son sein plus de la moitié des salariés. Par le refus de faire les frais d'une exploitation capitaliste qui ne profitait qu'à la bourgeoisie tunisienne et aux impérialistes dont le seul souci était la garantie d'un maximum de profits dans les délais les plus courts. Politique qui s'est fait au détriment de la majorité des masses laborieuses qui ont vu leur pouvoir d'achat chuter rapidement. Par la lutte

pour leur indépendance politique et l'autonomie de leur organisation syndicale, les travailleurs s'attaquaient à la racine du mal : le régime destourien et s'affrontaient directement à son Etat et à ses forces de répression. C'était l'unique moyen de riposter aux attaques répétées du régime. Attaques contre leur niveau de vie par une politique d'ouverture plus grande aux capitaux impérialistes. Ces derniers étaient codifiés par des lois favorisant leur implantation et transformant la Tunisie en Paradis fiscal pour les capitalistes étrangers. (Loi d'avril 1972 garantissant l'implantation des entreprises, loi sur l'installation des banques étrangères etc...) Tout cela réclamait une docilité sans faille de la part des masses laborieuses.

Sur le plan syndical et face à un renforcement du syndicat : l'Union Générale des travailleurs tunisiens qui échappait de plus en plus à la main mise de l'Etat et du Parti destourien, c'est à une véritable chaîne de provocations que l'on va assister. Provocations organisées systématiquement par la milice destourienne à laquelle on a donné l'ordre de « casser du syndicaliste ».

L'ampleur de la répression qui a touché les masses laborieuses est à la mesure de l'importance du danger que représentaient les luttes ouvrières pour la stabilité du régime destourien. Certes cette répression provoquera un choc pour la classe ouvrière et un traumatisme pour ses franges les moins radicalisées. Le pouvoir a décapité l'instrument de la mobilisation précédent la grève générale : la centrale syndicale unique l'UGTT. Il a emprisonné sa direction et de très nombreux cadres syndicaux. Il a licencié les militants syndicaux qui ont été le moteur des mobilisations. Il a installé à la direction de l'UGTT

Nul doute que la commémoration du deuxième anniversaire des événements du 26 janvier 1978 jette la lumière sur bien des choses. Tout d'abord ce fameux « complot » dont les mass-médias — ainsi que les institutions du régime — ont fait tant de cas pour justifier la décapitation de l'UGTT et le massacre de centaines d'innocents.

Non seulement les « Pièces à conviction » manquaient malgré l'effort fait par les hommes du régime pour justifier le déroulement des événements (chantage, intimidations, aveux arrachés par la torture...) mais encore ces deux dernières années ont prouvé que le seul complot qui a existé est bel et bien celui qui fut organisé et orchestré par le gouvernement. Il apparaît donc certain que la préoccupation essentielle qui a motivé les tenants du pouvoir était celle de sauvegarder leurs intérêts en refusant tout changement face à un mouvement de masse qui s'est développé à la faveur tant de la crise économique et sociale qui ronge la société tunisienne que

celle politique qui sévit à l'intérieur du régime destourien.

Que s'est-il passé ce jeudi 26 janvier 1978 à Tunis ? Dans la rue quelques-uns répondent par un hochement de la tête mélancolique, poussent un soupir et continuent leur chemin sans dire un mot. D'autres s'arrêtent. Après un coup d'œil méfiant aux alentours, ils répondent d'un ton à la fois terrorisé et enthousiaste. « Tout avait commencé par la grève générale. Les grévistes étaient descendus dans la rue et un peu partout les cortèges s'étaient formés et marchaient sur le centre de la ville. Immédiatement, la police fut envoyée, mais devant la détermination des travailleurs et surtout de la jeunesse, elle se révéla incapable de quoi que ce soit et fut même repoussée. L'armée intervint à son tour et très vite toutes les rues, les carrefours, les points stratégiques de la ville furent envahis par les chars et les cordons de soldats armés. Et malgré tout, la manifestation continua à se dérouler. Mieux encore, l'arrivée massive des forces de l'ordre ne fit qu'accroître l'élan combatif. Mais sans le moindre avertissement, sans la moindre sommation, des rafales de mitraillettes se firent entendre de tous côtés. Des hommes s'écroulèrent, des jeunes le visage ensanglanté couraient dans tous les sens. Partout des cris et des appels au secours. En l'espace de quelques minutes la terreur fut complète. Les manifestants se trouvèrent face aux soldats, mitraillettes en main, prêts à tirer sur tout ce qui bouge.

Quant à la direction de l'UGTT qui avait appelé à la grève générale et à une manifestation pacifique, elle se trouva coincée, incapable de réagir ou de donner la moindre consigne par suite de l'encercllement de son siège, par l'armée.

Des nouvelles de plus en plus alarmantes et désastreuses envahirent les rues de Tunis, de Sfax, Sousse et partout. Il fut question de centaines de morts et de milliers de blessés, de centaines d'arrestations. Les appels pressants des hôpitaux surchargés demandant du sang, des lits, des couvertures, plongèrent la population dans la terreur. Combien ont un fils, une sœur, un mari sorti le matin qui n'est pas encore rentré !

## l'UGTT baillonnée

Sans attendre, les tribunaux de flagrants délits siègent et rendent des jugements expéditifs sur simple dénonciation d'un policier, d'un soldat ou d'un indicateur.

Des semaines plus tard les familles apprendront qu'un des leurs est en prison, à l'hôpital ou mort sous une pierre anonyme !

Mais pourquoi cette journée ? Pourquoi cette terreur ? Pourquoi tant de victimes innocentes ? Qui sont-elles et que sont-elles venues faire dans les rues de Tunis ce 26 janvier 78, à jamais gravé dans la mémoire du peuple tunisien ? »

Collectif Tunisien du 26 janvier.  
46 rue de Vaugirard.  
75006 Paris.

Jeunes pour la plupart les victimes descendent des campagnes misérables de Tunisie, des bidonvilles crasseux où le chômage bat tous les records, où pour gagner un salaire misérable l'homme doit passer par les pires humiliations. Dans les mines du sud les conditions de vie et de travail rappellent des temps qu'on croyait révolus. Ce 26 janvier 78, devenu pour les Tunisiens le « jeudi noir », ne fut qu'une bataille parmi tant d'autres où l'horreur dépassa l'horreur. Voilà des mois que les travailleurs, la jeunesse, poussés par la misère dans laquelle ils se débattent quotidiennement veulent mettre un terme à cet état de fait. Refusant l'exil volontaire que représente l'émigration, ils ont décidé de se battre. Les grèves dans les mines, les transports publics, les hôpitaux, les universités, les travaux publics... se multiplient, les occupations d'entreprises sont de plus en plus courantes. Les étudiants qui se retrouvent avec des diplômes inutiles et qui ne leur permettent pas de gagner leur vie luttent aux côtés des travailleurs. Soutenus par le journal de l'UGTT « *Ec Chab* », dont le gouvernement a arrêté la publication qui a largement ouvert ses colonnes pour populariser ces luttes et leur donner un large écho dans les masses populaires, ces actions trouvent chez le peuple une sympathie de plus en plus grande.

## La fuite en avant du régime

Le pouvoir déclenche sa machine répressive pour broyer toutes sortes de forces. Le jeudi noir est arrivé à un moment où le peuple tunisien inaugurerait une nouvelle forme de résistance : la grève générale dans tout le pays, déclenchée pour la première fois depuis l'indépendance. Pour

Pour entamer la détermination de la jeunesse de plus en plus consciente, des rafles sont organisées et les jeunes sont envoyés dans des camps de travaux forcés installés dans tout le pays, désignés sous le nom de « service civil ».

Mais le sang qui a coulé le 26 janvier 78 a gravé dans les cœurs tunisiens un chant de révolte que rien ne pourra effacer.

L'affaire du 26 janvier 1978 continue. Les prisons sont encore pleines des innocents qui attendent d'être jugés. Quelques uns sont soit-disant libérés ! Mais quelle libération ? Les résidences surveillées par la police 24 heures sur 24. Le retrait des passeports et l'interdiction de quitter le pays. Les salariés licenciés n'ont pas le droit de regagner leur poste de travail. Les familles qui subissent la misère pour la seule faute que les hommes ont manifesté le 26 janvier. Parler de libération des syndicalistes tunisiens, c'est le même jeu du gouvernement.

Ali ABOU NAHLA

# OTELO de CARVALHO

## Le 25 Avril, l'Afrique

### et la situation actuelle au Portugal

Otelo Saraiva de Carvalho, qui fut l'organisateur central du renversement de la plus ancienne dictature fasciste d'Europe au Portugal, le 25 avril 1974, séjourna à Paris du 14 au 18 janvier. Aujourd'hui major de réserve, ancien candidat aux élections présidentielles de 1976, l'ex-commandant du COPCON (Commandement opérationnel du Continent) durant la révolution des œillets, profondément lié aux travailleurs de son pays, a accordé l'interview suivante à « Sans Frontière ». Il revenait, il y a peu, du Mozambique : il nous donne, sur la situation politique d'aujourd'hui au Portugal, sur la situation générale en Afrique, et sur le Mozambique, où il est né, ses analyses, et ses impressions. Et il nous parle de l'émigration portugaise, du problème de la deuxième génération à celui du retour.

**Sans Frontière :** Que pensez-vous de la réforme agraire ?

O : La réforme agraire a commencé par être une occupation « sauvage » des terres, débutée dans Alentejo et s'élargissant rapidement au Ribatejo. L'histoire de ces occupations, que je connais bien et qui ont été déclenchées par les paysans avec mon soutien, avaient pour but de prévenir l'action des propriétaires terriens qui, après le 25 avril voulaient appauvrir les terres, dérobant les machines agricoles, le bétail, les semences, vendant celle-ci au rabais. Quand la loi de la réforme agraire fut finalement publiée, quelques centaines d'hectares de bonnes terres étaient déjà occupées. Après le coup réactionnaire du 25 novembre et avec le recul des travailleurs, est mis en application la disposition de la loi de réforme agraire qui obligeait à restituer le tout ou une partie des terres aux anciens latifundiaires, selon une « échelle de points » fixés par l'Institut de la Réforme Agraire et toujours avec l'appui de l'appareil répressif de l'Etat. Par ces moyens, une partie des meilleures terres ont été enlevées aux travailleurs. Il est clair que la situation actuelle n'a plus rien à voir avec celle que nous avons connue avant le 25 novembre 1975, mais une bonne centaine de milliers d'hectares sont toujours entre les mains des paysans. Il y a des zones entières de l'Alentejo qui n'ont pas été touchées par l'appareil répressif. Les travailleurs continuent à gérer les terres, établissent les plans de production et tiennent de fait les terres entre leurs mains. Ceci est extrêmement positif et nous allons voir ce qui va advenir, aujourd'hui qu'un gouvernement de droite est au pouvoir. Il est clair qu'un de leurs objectifs est de provoquer un recul général, total, des travailleurs et les obliger à restituer la terre aux anciens propriétaires. Cependant, six années après le 25

avril, existent encore de profondes contradictions au Portugal, qui ne permettront pas que la situation se stabilise au profit de la droite.

#### LES PROJETS POLITIQUES ET L'IMMIGRATION

SF : Tu as, dans les différentes réunions auxquelles tu as participé durant ton séjour à Paris, fait référence à la création d'une « force politique » que tu as caractérisée comme une « troisième force ». Comment penses-tu qu'elle sera constituée ? Par qui pourrait-elle être appuyée ?

O : Cette force, que j'ai appelée « force d'unité populaire », sera constituée essentiellement, tout au moins je l'espère, par une grande part de la masse électorale que notre candidature présidentielle a pu obtenir en 1976. Nous devons nous souvenir qu'il s'agissait de 800 000 votes, et je crois qu'on peut compter, à nouveau, sur une bonne part d'entre eux pour l'organisation de cette force populaire. Aujourd'hui, une partie de ces personnes se tient éloignée des autres partis, qui n'ont pas réussi à intégrer cette force d'unité populaire et je reste convaincu que, de fait, elle constituera une base sociale pour cette « troisième force ». Cette dernière sera appuyée, en termes d'organisation, par les forces partidaires et par les groupes d'opinion de la gauche révolutionnaire. Je considère comme forces révolutionnaires ceux qui ont appuyé la candidature de 1976 pour les présidentielles et, au-delà, d'autres organisations qui à ce moment étaient opposées à la campagne présidentielle et qui aujourd'hui font leur autocritique et sont disposées à collaborer activement à la force d'unité populaire et à son soutien.

SF : Hors du Portugal, il existe environ trois millions de Portugais, en France, notamment, il y en a près d'un million. Quelle pourrait être leur implication dans le projet dont tu parles ?

O : Le programme de cette force d'unité populaire comprendra un chapitre important consacré à l'immigration. Et à ses problèmes. Pour celui qui vit au Portugal, sous la pression des problèmes graves que traverse aujourd'hui le pays, le problème de l'immigration portugaise est parfois trop peu ou trop mal connu. Le programme de la force d'unité populaire sera envoyé par milliers d'exemplaires à l'immigration et comprendra un chapitre de propositions qui devront être enrichies, amendées, appuyées sur de nouveaux acquis émanant des associations de Portugais vivant en France ou ailleurs. J'estime qu'une large participation des camarades portugais qui sont hors du pays est essentielle pour que nous puissions défendre au Parlement un programme établi avec le maximum de personnes concernées, en particulier dans l'immigration. L'immigration est un des problèmes et non des moindres

avec lesquels le Portugal a à faire face.

Il ne pourra pas être résolu sans la participation active des immigrants eux-mêmes. Ce sont eux qui connaissent le fond du problème, ce sont eux qui doivent apporter leur contribution indispensable pour qu'une véritable force de gauche, intéressée à la résolution des problèmes du peuple portugais, puisse les appliquer dans la pratique. Il existe deux problèmes, très graves, qui dans les conditions actuelles du pays, n'ont pas de solution possible. L'un concerne la deuxième génération, née où formée en pays étranger et qui n'a pas eu d'accès à la culture d'origine et qui pour plusieurs raisons n'a pas pu assimiler la culture des pays où se trouvent ses parents. L'autre concerne le retour de la première génération. Dans un pays où rien n'existe comme planification pour la création de postes de travail et où l'excédent de la main d'œuvre est de l'ordre de 12/13%, un retour plus ou moins massif serait catastrophique.

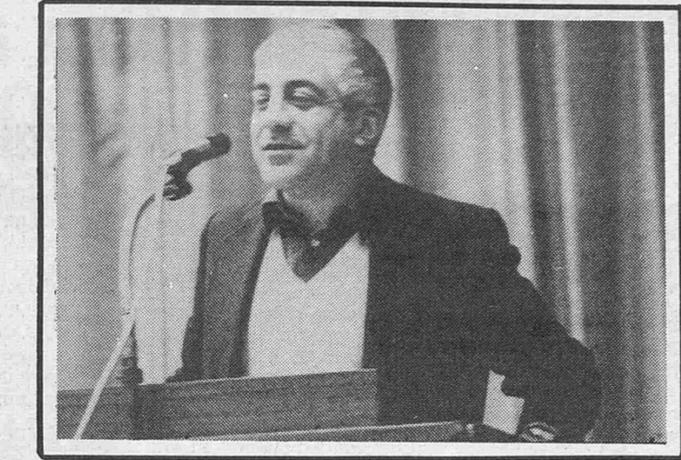
#### La situation actuelle du Mozambique et de l'Afrique en général

SF : Passons à un autre aspect, en rapport avec la décolonisation qui s'est produite après le 25 avril. Tu es né au Mozambique : cette ex-colonie t'est plus proche, pour des raisons d'affinité et d'intérêt. Quelle analyse fais-tu de l'Afrique en général et du Mozambique en particulier, dans la période actuelle ?

O : La situation au Mozambique, aujourd'hui, s'améliore considérablement. Depuis l'indépendance, le gouvernement d'un pays indépendant, libéré par le FRE-LIMO, a connu de énormes difficultés à caractère économique. L'immigration en Afrique du Sud et en Rhodésie, représentait pour le gouvernement portugais d'importantes sources de devises.

De même les accords d'utilisation des chemins de fer par l'Afrique du sud et la Rhodésie, qui représentaient deux milliards d'escudos par an. Tout ceci a été coupé quand le gouvernement du nouveau pays indépendant a développé une politique de sanctions effectives à l'égard de ces pays racistes. Le soutien du Mozambique à la lutte pour l'indépendance du Zimbabwe a fait qu'il a énormément souffert des incursions militaires terrestres et aériennes de Rhodésie et d'Afrique du Sud, qui donnent appui à des compagnies de mercenaires portugais et d'autres nationalités qui font aussi des incursions au Mozambique, détruisant les villages et provoquant de lourds préjudices évaluables à des milliards d'escudos.

Le relatif affaiblissement de la guerre au Zimbabwe et l'autorisation de la levée des sanctions



(Photo Sans Frontière)

économiques envers la Rhodésie a amené le gouvernement mozambicain à rétablir les liaisons des transports. Des liaisons aériennes existent aujourd'hui entre Maputo, Beira et Salisbury ; le chemin de fer de Beira et de Maputo vers Umtali et Salisbury est réouvert. Ces mesures peuvent ouvrir la voie à un développement plus rapide du pays, bloqué jusqu'ici. De mon point de vue, le Mozambique a aujourd'hui une place unique en Afrique du point de vue économique. C'est un pays qui s'encadre parfaitement dans la zone du non-alignement, n'est inféodé à aucun bloc politico-militaire, mais qui a des relations privilégiées avec les pays socialistes tels que l'Union Soviétique et les pays du camp socialiste, et, maintenant des relations d'amitié, de cordialité et de coopération avec la Chine populaire. C'est un pays qui en politique, extérieure défend des positions différentes de ceux qui composent ce bloc, appuyant par tous les moyens la lutte du Front populaire de libération de l'Erythrée ainsi que le Front Polisario ; et il a appuyé le Front Sandiniste de libération contre la dictature somoziste, etc... Si nous pensons aux positions de l'URSS en ce qui concerne le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée, si nous pensons à ce qui se passe au Sahara occidental, où l'URSS appuie le Maroc, et ne reconnaît pas le Polisario, et si nous pensons à ce qui s'est passé récemment au Nicaragua, où l'URSS n'a pas reconnu le Front sandiniste de libération, nous pouvons voir que s'il existe des points de contact avec la politique suivie par l'Union Soviétique, il existe aussi d'énormes différences : c'est particulièrement sensible dans l'aide apportée aux Erythréens, que l'Ethiopie s'efforce d'écraser. En ce qui concerne l'Afrique en général, il s'agit d'un continent riche en matières premières, convoitées par toutes les puissances industrialisées, des Etats-Unis d'Amérique à l'Europe en passant par l'Union Soviétique. L'Afrique souffrira encore de nombreuses années du néo-colonialisme, du fait aussi de l'absence de connaissances scientifiques poussées et de la connaissance des technologies avancées. Les pays qui ont lutté pour leur indépendance pendant ces dernières vingt années sont chaque fois plus dépendants des grands pays industrialisés du Nord. Ils vendent leurs matières premières, reçoivent en échange les produits manufacturés, mais très peu de technologie qui leur permettrait d'entrer en concurrence avec les pays industrialisés...

SF : Il est de notoriété publique que tu as des contacts avec le FRELIMO et le gouvernement

mozambicain. Ces contacts ont-ils été développés sur une base personnelle, ou as-tu été chargé, d'une manière quelconque, par le gouvernement portugais ?

O : Tous les contacts que j'ai eu avec le gouvernement mozambicain ont été à titre purement privé. Je n'avais aucun mandat, et je ne l'aurais pas accepté, de la part du gouvernement portugais actuel, ni du Président de la République. Mais tout ce que j'ai pu faire avec l'aide des techniciens portugais qui gravitaient dans mon environnement idéologique, celui d'une gauche non-alignée, et qui étaient d'accord sur une ligne de coopération internationaliste, me permet de développer une effective coopération avec le Mozambique, pays que j'aime et où je suis né, auquel je me sens profondément lié.

SF : Quel est le sentiment que provoquent deux événements comme le 25 avril, et la décolonisation qui l'a suivi, chez le fils d'un petit fonctionnaire public, enraciné depuis de longues années dans l'ancienne colonie, et, comme c'est ton cas qui a eu de grandes responsabilités liées à ces deux événements ?

O : C'est avec une énorme satisfaction que j'ai contribué à ce que s'effectue le saut. Aujourd'hui, dans l'appareil d'Etat mozambicain, je retrouve des anciens camarades de lycée, des blancs mes compagnons de jeunesse dans la ville qui s'appelait alors Lourenço Marques. Ils étaient aussi des fils de petits fonctionnaires, de petits commerçants, certains d'entre eux appartenaient à la petite bourgeoisie de Lourenço Marques, ils ont fait un saut qualitatif qui les a fait entrer au FRELIMO. Le FRELIMO est un front où blancs noirs, métis, indiens ont également part, sans privilèges. Les positions qu'ils peuvent détenir dans l'appareil d'Etat sont en fonction de leurs capacités individuelles. Le recteur de l'Université Eduardo Modane est blanc, comme sont blancs des ministres, des secrétaires d'Etat et des directeurs. D'autres sont originaires des Indes et du Pakistan, mais se considéraient comme des Mozambicains, puisqu'ils y sont nés. Tous sont liés, blancs, noirs, métis, indiens, par un sentiment de fraternité et de compréhension, respectant leurs capacités mutuelles. Je me sens, tout compte fait, mi-portugais, mi-mozambicain ; je n'ai aucun problème. Je ressens une satisfaction profonde d'avoir participé à l'aventure que fut l'indépendance de ce nouveau pays.

Propos recueillis par J. FERNANDEZ

## BEN YAHIA à Paris

### « Quelles retrouvailles? »

Jamais la visite d'un ministre algérien n'a fait couler autant d'encre : « Les retrouvailles » revient comme un leitmotiv dans toute la presse.

Pourtant M. Benyahia est reparti comme il est venu laissant planer le doute sur le sort réservé au million d'algériens vivant en France. Trois jours d'entretien avec M. Giscard, Barre et Poncet. A chaque fois qualifié de « chaleureux, fructueux, encourageant, etc... »

Mais quelle a été la teneur de ces entretiens ?

Il semble que la dégradation de la situation internationale ainsi que l'affaire du Sahara Occidental aient été au centre des conversations, reléguant à un second ordre le problème de l'immigration. Bien que M. Benyahia ait parlé « de droits historiques de l'immigration algérienne », dans la communauté algérienne les discussions vont bon train mais l'énigme reste entière. Rien n'a filtré de ces conversations, laissant ainsi paniquer grand nombre d'algériens qui caressaient l'espoir de voir intervenir un accord mettant fin à l'incertitude de leur situation. Par ailleurs, M. Benyahia apparaît comme l'homme du moment, son passé de militant impose dans l'immigration un certain respect.

Mohand Said a la cinquantaine, il est arrivé en France après la Deuxième guerre mondiale, il avait entre 16 et 17 ans. Pour lui le voyage de Benyahia revêt une grande importance. Marié, père de famille, ses

enfants sont scolarisés, trois d'entre eux sont nés après l'indépendance et théoriquement sont donc « français ».

« J'étais prêt à rentrer définitivement, je sais que je pouvais vivre là-bas mais je voulais que mes enfants fassent leurs études et pis tu vois maintenant cela me pose un problème. Si on nous renvoyait en Algérie l'idée qu'une partie de mes enfants reste ici parce qu'ils sont nés ici me rend fou. La visite de Benyahia est pour moi l'ultime chance de régler le problème. Je reprend un peu confiance. M. Benyahia a un long passé derrière lui et que d'après ce qu'il a dit il nous défendra bien. »

Arezki, lui a 28 ans, en France depuis 10 ans pour lui l'avenir semble plus qu'incertain, il travaille chez Renault depuis cinq ans. A la question que je lui pose : ce qu'il pense de la visite de M. Benyahia à Paris, il me lance sans détour :

« C'est toujours la même chanson, combien de fois n'ai-je pas entendu que l'Algérie et la France étaient liées par je ne sais quel destin, Giscard est allé en Algérie et cela n'a rien changé, on a continué à tuer les algériens impunément. Je ne vois pas d'issue favorable pour nous, et puis s'il faut rentrer on partira même si c'est dur. »

Berkane, quarante ans, il est venu en France juste un peu avant la fin de la guerre d'Algérie, syndicaliste dans son usine, il pense que les choses vont peut-être s'ar-

ranger. « J'ai confiance en la personne de Benyahia il est intègre et nationaliste et je crois qu'il prend à cœur nos problèmes, je suis d'accord avec ce qu'il a dit à la Presse et de plus la situation internationale joue en notre faveur. L'Algérie pratique un non-alignement et la France a besoin de l'Algérie en ce sens. Les événements d'Iran et d'Afghanistan sont des exemples qui illustrent bien les appétits des Super-puissances. La France va être obligée de mettre de l'eau dans son vin et par conséquent d'être plus souple sur la question de l'immigration algérienne ».

Farid AICHOUNE



#### LIVRE BLANC



Sur les mesures répressives, illégales et arbitraires, prises contre les militants et cadres syndicaux appartenant à la Confédération Démocratique du Travail (C.D.T.) - (Maroc).

des dizaines de blessés, plus de 200 arrestations et l'état de siège dans toute la province. Dans chaque village, les forces de police campent, interdisant tout déplacement et se nourrissant de force chez l'habitant, ce qui fera dire au quotidien marocain *Al Mouharem*, que les paysans ont obligé leur volaille à respecter le couvre-feu. Les paysans arrêtés seront gardés à vue 7 jours durant à la caserne d'Aourir et les 3 autres jours chez les gendarmes.

Interrogatoires, tortures, et 10 jours plus tard, 29 d'entre eux (dont un garçon mineur) sont présentés au juge d'instruction, et inculpés de participation à rassemblement armé. Le procès a lieu le 10 et 11 janvier 1980 et le 17, les condamnations tombent, s'échelonnant de 6 mois avec sursis à 3 ans de prison ferme. Ceci

Le 30 décembre 79, en même temps qu'il fêtait son anniversaire, le Grand camarade Son Excellence El Hadj Omar Bongo fêtait aussi dans son inégalable palais de marbre rose sa 3e victoire aux élections présidentielles.

Au Gabon, même les morts ont voté : 105% de oui. Dans certains départements, le nombre de votants est largement supérieur au nombre d'inscrits. Bien sûr, il n'y a pas de bulletin « non » dans les bureaux de vote, les abstentions n'existent pas, et d'ailleurs, pourquoi faire ? Le père de la Renovation —

renovée — a parfaitement expliqué lors de ses très fréquentes et très longues allocutions télévisées durant la campagne électorale que la vraie politique est la politique é-co-no-mique ! Au Gabon, n'est-ce pas, pas de politique pour la « politique », pas de politique politicienne, c'est ça qui divise le peuple ! La véritable démocratie, comme on sait la pratiquer au Gabon avec des méthodes qui, si elles ne sont pas prises par ceux qui les expérimentent, n'en sont pas moins efficaces... la vraie démocratie donc, repose sur l'adhésion totale et enthousiaste de tous les Gabonais, les morts les vivants, les prisonniers, de tous les étrangers (là-bas les immigrés votent...) au Parti démocratique gabonais dont le fondateur et le secrétaire général n'est autre que le sus-cité. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut développer sainement le pays. Comprenez par développement : les richesses fabuleuses (uranium, pétrole, manganèse) bradées à tous les vents mauvais, Français et compagnie, un paysage industriel où les rares industries « nationales » sont la quasi propriété de la famille Bongo et où les industries étrangères se livrent à des investissements dont les seuls bénéficiaires sont leurs comptes à l'étranger ; une absence totale de réelles structures agricoles : la viande, les fruits et les légumes sont

importés d'Afrique du Sud et de Rhodésie en abondance et on achète le plantin plus cher à Libreville qu'à New York. Qu'à cela ne tienne ! Comme se plaît à le dire le Grand Camarade, le Gabonais est riche ! Il n'est que de constater la fortune de Bongo et de sa compagne Joséphine, qui détiennent un fabuleux capital foncier, sans compter les restaurants, hôtels, cinémas, boîtes de nuit, magasins... (plus de 400 milliards de francs CFA). Libreville a aussi l'honneur de servir de gîte aux corps expéditionnaires français, aux mercenaires marocains et autres, qui veillent scrupuleusement à la « stabilité » du continent : les Zaïrois ou les Centrafricains vous le diront...

Et les « macayas » Gabonais vous diront que la vie est dure, qu'ils ne voient pas la couleur des « pétromangané-dollars » que la corruption sévit, Bongo aussi, que la prostitution n'existe plus que dans le 2e bureau du Grand Camarade (au prix où est le plantin) que les prisons ne désemplissent pas, que les morts soudaines ou accidentelles deviennent banales, bref, encore un réjouissant septennat en perspective, d'autant plus que Bongo multiplie, sait-on jamais, les organes de sécurité et les polices parallèles.

Bongo Oyé : oyééééé ! Ybanga.

## Premier débat public sur les droits de l'homme

Avec la Tunisie, le Maroc est l'un des rares pays africains à compter une association de défense des droits de l'homme. De création récente puisque son Congrès constitutif s'est tenu en juin 79. « L'Association Marocaine des droits de l'homme » (5 rue Soussa Rabat) compte déjà plusieurs sections locales à Casa, Meknès, etc...

Le mois de décembre 1979 a vu les premières manifestations publiques de l'Association le 8 (deuxième anniversaire de la mort en prison de Saida Menebhi) une journée des détenus politiques est organisée à la faculté de médecine de Casa. A l'Université de Rabat une journée similaire fut organisée. A chaque fois des prises de parole des familles des prisonniers et des envois de centaines de cartes au Ministère de la Justice demandant la libération des détenus.

Le 15, l'Association célébrait la journée internatio-

nale des droits de l'homme par un meeting de plusieurs centaines de personnes.

Enlèvements et détention dans des lieux secrets, tortures, procès iniques, un impressionnant tableau des atteintes aux droits de l'homme a été dressé.

Bilan accablant que vient conforter la brochure éditée par la C.D.T. (Confédération Démocratique du Travail). Ce livre blanc sur les mesures de répression des syndicalistes marocains est impressionnant. Des photos d'enseignants torturés, le rappel de la mort du jeune lycéen Grina à la suite des tortures, les chiffres exacts des licenciements d'enseignants et du personnel de la santé, le livre blanc de la C.D.T. est à lire d'urgence.

KAMEL BELARBI

On peut se procurer le livre blanc en écrivant à Démocratie Ouvrière, organe de la C.D.T., 13 rue du Soldat Roch, à Casablanca.

MAROC

## Soulèvement paysan du Tadla

Les affrontements opposant, durant toute une journée, des centaines de paysans à des Mokhaznis des forces auxiliaires. Des dizaines d'arrestation, toute une région en état de siège depuis 20 jours, et enfin un procès où 29 paysans, dont un vieux hadj âgé de 90 ans, ont été lourdement condamnés, la province de Béni Mellal au Maroc a connu des heures chaudes. En toile de fond de ces troubles, se profile la question paysanne dans un pays où 70% de la population vit, dans les conditions que l'on sait, à la campagne. Sans Frontière a reconstitué le déroulement de ces événements, que seul un quotidien français a signalé.

A l'origine du soulèvement paysan, il y a l'occupation illégale et avec la complicité des autorités provinciales, des terres communales de plusieurs tribus par quelques grands éleveurs, n'ayant aucun droit sur les dites terres.

Terres de parcours réservées aux troupeaux des tribus, ces terres sont depuis toujours la propriété collective des paysans de la région. Ces terres très riches (la région de Béni Mellal est connue pour la fertilité de son sol) ont attiré la convoitise de quelques grands éleveurs, qui ont sans doute estimé ces pâturages trop grands pour les maigres troupeaux des tribus propriétaires du terrain.

Le 29 décembre 79, les éleveurs (dont un grand fonctionnaire au Ministère de l'Intérieur) amènent leur cheptel, sous la protection des forces auxiliaires. Réaction immédiate des propriétaires légitimes des pâturages qui se rassemblent pour protester, et c'est le heurt avec la police. L'affrontement va durer toute la journée et ce n'est que dans la nuit que la police, renforcée par des centaines de gendarmes « maîtrise » la situation. Le bilan est lourd

MAROC

## BREVES

### TUNISIE

Malgré la vie déjà chère en Tunisie, le gouvernement Tunisien vient d'augmenter dernièrement les prix : le café à 100%, l'huile mélangée à 33%, pour le pain, il a diminué le poids de 100 grammes et augmenté le prix de 10 centimes. Mais le salaire a augmenté seulement de 3% et cela pour 6 mois.

### AFRIQUE DU SUD

Si Alexandre Moumbaris a pu obtenir une conférence de presse à Paris dans les locaux du MRAP c'est qu'il a réussi à s'évader d'une prison de haute sécurité de Pretoria où il est resté enfermé pendant sept ans. C'est en effet en 73 que ce membre du Congrès National Africain qui lutte pour mettre fin au régime raciste de l'Apartheid et rendre au peuple d'Afrique du Sud ses droits, avait été condamné à 12 ans de prison pour « activités terroristes ».

A Pretoria la première prise d'otages, en vue d'exiger la libération du militant anti-apartheid de l'African National Congress, Nelson Mandela, emprisonné à Robben Island, s'est terminée, évidemment dans le sang. Après plusieurs heures, les trois nationalistes noirs qui retenaient une vingtaine de personnes dans une banque, ont été abattus par des très nombreux tireurs d'élite, vigiles du régime sanglant d'apartheid de Vorster.

### TURQUIE

Après les graves incidents et la répression massive contre les forces démocratiques et antifascistes turques de ces dernières semaines, les dirigeants de Washington ont décidé de renforcer leur dispositif en Turquie, en créant notamment trois nouvelles bases militaires.

Le mercredi 23 janvier 1980, lors d'une manifestation organisée par les étudiants turques pour protester contre l'ordre donné par le gouvernement aux forces de police pour perquisitionner dans les locaux des coopératives agricoles, cinquante étudiants et sept policiers ont été blessés (9 d'entre eux par balles) et deux cent ont été arrêtés.

L'Amicale des Algériens en Europe, le Comité Henri Curiel et l'Association France-Algérie dénoncent au cours d'une conférence de presse les 130 assassinats commis contre les travailleurs algériens en 71 et pour les 10 crimes politiques pour 1979.

ZRAN Abdelwahab

# «RETOUR DE AGUIRRE» L'échec de W. Herzog chez les Jivaros

L'Indien PEDRO VILCA APAZA, quelques jours avant d'être écartelé par huit chevaux, dans la ville andine de Anzagaro, proclama : « ... laisser un blanc « conquérant » parler de notre histoire serait commettre un acte de folie ». C'est ainsi que le Conseil des Communautés Aguaruna et Huambisa du Nord du Pérou a dit NON à messieurs Werner Herzog, Walter et Compagnie. Vouloir faire revivre dans un film le personnage odieux de Firmin Fitzcarrald, serait vouloir continuer le génocide perpétré contre les Campas, les Maschos, et les Machiquencas.

En effet, à la fin du siècle dernier, un aventurier F. Fitzcarrald devenu par la suite « Roi du caoutchouc » traversa à l'aide d'embarcation l'isthme montagneux des fleuves Urubamba et Marañon, et n'hésita pas pour cet « exploit » à sacrifier de nombreuses vies Indiennes. Ceci ne constitue qu'un des aspects de la longue histoire de l'exploitation et de la disparition des communautés indiennes, malheureusement méconnue en Europe.

En 1978, le cinéaste allemand « Nosferatu » alias Werner Herzog, à la recherche d'une victime, survole en hélicoptère la région des principaux fleuves de l'Amazonie péruvienne, attiré par l'odeur de sang humain, il parcourt les territoires Aguarunas, endroit stratégique où il décide de faire revivre Fitzcarrald. Les Indiens des Communautés Aguaruna et Huambisa joueront le rôle des Indiens Campas, Maschos et Machiquencas, autrefois massacrés par le même Firmin Fitzcarrald.

Après que le fleuve Canepa qui se jette dans le Marañon ait été retenu pour le tournage du film, la *Filmproduction Munich* profitant du libre échange monétaire, n'hésite pas à fixer le budget global du film à six millions de dollars, dont trois millions seront consacrés aux divers frais de séjour et à la reconstitution des bateaux à vapeur utilisés par Fitzcarrald.

Sans doute alléché par cet apport inespéré de devises, le gouvernement péruvien n'hésite pas à accorder immédiatement son autorisation pour le tournage du film sur le territoire Indien des Jivaros. Mais, aussitôt que cette autorisation lui est accordée, la *Filmproduction Munich* disparaît avec une rapidité pour le moins surprenante et réapparaît aussitôt sous la forme de la *Wildlife Films Peru S.A.* échappant ainsi aux diverses taxes imposées aux compagnies étrangères.

En août 79, avec la générosité et l'humanisme qui caractérisent l'Occident chrétien, Werner Herzog et Compagnie effectuent les

premières reconnaissances topographiques sur les lieux choisis pour le tournage du film sans même en demander l'autorisation aux communautés qui en sont les légitimes propriétaires. Ceci constituant une violation flagrante de la souveraineté des communautés Indiennes ; souveraineté finalement reconnue par la législation péruvienne (Loi sur les communautés : « Decreto supremo N°003-79-AA ») A la suite de longues luttes menées par les Indiens.

Non content de violer l'a loi Herzog se permet en outre de ridiculiser ouvertement les Indiens, réclamant pour le tournage de son film la participation de 2000 Indiens « extraordinaires » (?) pour distraire le public européen et continuer ainsi la domination exercée sur les communautés Indiennes.

Réunis en Assemblée Générale le 8 juin 1979, les délégués du Conseil Aguaruna et Huambisa décident d'adresser un memorandum au Ministère de l'Agriculture, dans lequel ils déclarent refuser toute collaboration avec la compagnie cinématographique.

Le 5 juillet 1979, une soixantaine de techniciens allemands de la *Wildlife Films Peru S.A.* débarquent sur le territoire de Wawaim, malgré le refus de la communauté et s'y installent, comme le fit Fitzcarrald il y a un siècle. Mais ils sont rejetés par l'ensemble de la communauté. A partir de ce

## Courage et orgueil des Indiens

jour, Herzog et Compagnie vont se livrer à plusieurs tentatives d'intimidation et de corruption à l'égard des délégués du Conseil Aguaruna et Huambisa. Le 13 août 79, l'équipe d'Herzog fait intervenir l'armée pour forcer les délégués à signer une autorisation de filmer sous la menace des armes. Cette tentative ayant échoué, il ne se décourage pas et cette fois parvient à corrompre l'Apu (chef) de la

communauté, qui en échange de deux bateaux à moteur accepte de signer un document (18 août 79) autorisant Herzog à tourner son film sur le territoire de Wawaim ; les autres membres de la communauté destituent aussitôt l'Apu, contestent la validité du document signé par celui-ci et maintiennent leur refus de laisser l'équipe s'installer sur leur territoire.

Une délégation à la tête

Tous ses efforts étant demeurés vains, la *Wildlife Films Peru S.A.* déménage une nouvelle fois son campement et s'installe à Vracusa à 1km de Wawaim, c'est là, aux dires du cinéaste allemand qu'aurait eu lieu des actes de violence et de destruction dirigés contre son campement par les Indiens de Wawaim. Si violence il y a eu, c'est parce qu'il existait des raisons suffisamment fortes et vala-

sant les Jivaros d'être dangereux terroristes manipulés par l'Equateur et uniquement soucieux d'accéder à l'autonomie. Il est important de souligner que ces accusations diffamatoires lancées par le sieur Herzog peuvent avoir des répercussions catastrophiques pour les communautés Indiennes impliquées et menacer celles-ci dans leur existence même. Il est à craindre en effet que, rendues inquiètes par les soi-disant menaces de rébellion et de trahison des Indiens Navajos, les autorités péruviennes réagissent violemment contre ceux-ci et tentent de supprimer tous les droits chèrement acquis par les Indiens.

Herzog et son équipe ont également profité de la présence auprès de la communauté de Wawaim d'un jeune agronome français qui a été présenté par eux dans certains journaux comme un exilé pseudo-révolutionnaire qui manipulait les membres de la communauté. Herzog espérait ainsi persuader l'opinion Occidentale que les Indiens étaient des « enfants » incapables de s'organiser et de lutter par eux-mêmes, c'est un cliché hélas trop connu.

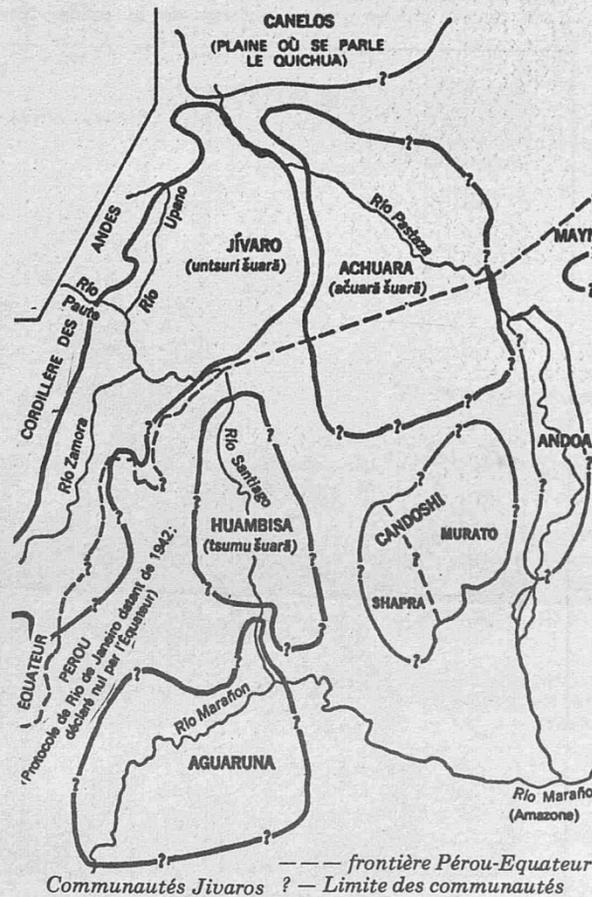
## Corruption

Les peuples Occidentaux doivent bien comprendre que ceux que l'on appelle à tort les Indiens contrairement à ce qu'on essaie de faire croire Herzog n'ont besoin ni d'être manipulés ni de peinture de guerre, ni de sacrifices et encore moins d'alcool pour défendre leurs terres : ils possèdent avant tout du courage et l'orgueil de longues luttes historiques.

Les Indiens savent que le blanc « civilisé » désireux de prendre sa revanche sur le « sauvage » Attila reviendra pour les massacrer, déguisés en « conquistador Aguirre » car tout ce que les Occidentaux touchent ils le détruisent comme si leur « civilisation » leur donnait le droit de violer les droits des communautés Indiennes, mais tout cela les Indiens de la permettront plus jamais. Aujourd'hui, après avoir été réduits au silence pendant de longs siècles, les Indiens des Nations Quéchuas et Aymaras, à l'image de leurs frères de l'Amazonie luttent pour leur libération totale et affirment leur solidarité à la Nation Jivaro.

Mais prenez garde, Monsieur Herzog, qui sait si dans un avenir pas si lointain, les Indiens à leur tour ne viendront pas filmer votre propre agonie.

Mario TURPO CH.



de laquelle se trouve le nouvel Apu élu par la communauté de Wawaim Delfin Nujikus porte l'affaire devant le Ministre de l'Agriculture à Lima, réclamant le respect des droits des communautés, qui, aculé, n'a d'autre solution que de faire appliquer la législation sur les communautés ; le ministre proclame l'expiration de l'autorisation de tournage donnée à Herzog.

Herzog doit se résoudre à quitter la place, mais il va s'installer à proximité de son ancien camp, il projette de creuser une tranchée qui aboutirait à Wawaim même ; les délégués du Conseil Indien déclarent que au cas où les autorités les abandonneraient, ils sont fermement déterminés à faire respecter leurs droits et la souveraineté du Conseil Aguaruna et Huambisa, constitué en 1977, sur la base de cinq unités géographiques délimitées par les fleuves Marañon, Canepa, Nieva et Santiago.

bles pour amener les Indiens exédés à en faire usage.

## Herzog mis en échec... Se venge

Incapables de trouver de nouvelles solutions, l'allemand Werner Herzog et la Compagnie se décident à quitter le Pérou. Mais Herzog dépité par sa défaite aura tout de même réussi à créer de nouveaux problèmes aux communautés Indiennes. En effet, il a profité d'un conflit territorial qui oppose actuellement les gouvernements péruvien et équatorien chacun des deux pays revendiquant la propriété d'une zone frontalière sur laquelle se trouvent justement situés les territoires des Nations Jivaros.

Avant son retour en Europe, Werner Herzog, s'est empressé de déclencher une campagne de presse au niveau international accu-

LIVRE

## Une femme pour mon fils

Ali Ghalem, cinéaste algérien connu pour ses deux films consacrés aux problèmes de l'immigration, « Mektoub » et « L'autre France » prépare actuellement un troisième film (1) : « Une femme pour mon fils », pour lequel une avance sur recettes a été obtenue. Avec encore l'immigration comme toile de fond, il aborde cette fois-ci un sujet à peine évoqué dans le cinéma algérien : l'incommunicabilité inévitable entre deux êtres mariés par la pression du milieu

sans avoir pu se choisir.

Une adaptation romancée du scénario vient de faire l'objet d'une publication aux Editions Syros. L'écriture est simple, directe, sans fioritures pour exprimer « la poésie du quotidien ».

Des phrases courtes et alertes, qui vont directement à l'essentiel, des mots vrais, lourds de sens, donnent au livre la densité d'une réalité vécue : il raconte le long cheminement d'une femme mariée tradi-

tionnellement qui, mal adaptée à son nouveau milieu malgré la préparation dont elle a fait l'objet depuis sa naissance, prend conscience de son oppression et choisit d'y résister. Le plan du livre laisse apparaître la profonde dissociation existant dans les familles maghrébines entre deux mondes bien distincts : celui des hommes et celui des femmes.

Paradoxalement, le monde des femmes occupe ici le devant de la scène. Non

seulement, il est le champ privilégié des descriptions de la vie quotidienne ; mais encore il est aussi l'angle de vision le plus souvent utilisé pour décrire la psychologie des personnages :

Fatiha, l'héroïne et ses proches compagnes sont les personnages principaux du livre. Quelques scènes décrivent le monde des hommes « au pays » ou en France, où ils ont dû s'exiler pour subvenir aux besoins de leurs familles. Pour les femmes restées au pays, c'est la solitude et l'angoisse quand la « communication » ne passe plus entre les membres d'une même famille, condamnée à se supporter dans un lieu clos.

L'œil de l'auteur passe

outre les murs des maisons. Il révèle les petits drames de la vie quotidienne ; les secrets jalousement gardés par les familles : il en va de l'honneur de la famille et tout le monde se fait complice quand un des membres enfreint les règles du milieu. « Gare aux langues » est la devise enseignée et le prétexte constamment évoqué

pour retenir les femmes à l'intérieur. Les contacts avec l'extérieur sont donc très limités dans leur fréquence et dans leur possibilité de confrontation réelle avec l'extérieur. Les traditions sont ainsi véhiculées par le biais des femmes, qui transmettent à leurs filles et belles-filles leur propre oppression.

La violence n'hésite pas à

se présenter sous ses aspects les plus crus. « Je me suis inspiré du vécu des femmes de ma propre famille », nous déclare l'auteur.

« C'est l'histoire d'une femme algérienne, une parmi tant d'autres ».

Ouria OUMAI

MUSIQUE

Et ...

## Jughurta parmi nous

Il y a des immigrés pour qui exil et nostalgie aident à découvrir une passion de l'art et le désir de s'exprimer. C'est au travers de la musique que Jughurta puise ses moyens de communication et de partage.

Avec elle, il s'engage dans une voie originale de lutte. Avec elle, il retrouve ce qu'il y a de fondamental dans sa propre culture, et y allie la poésie, il colle aux pires réalités des travailleurs immigrés. C'est en France qu'est né avec lui le besoin de chanter principalement devant les familles immigrées. Après avoir longtemps rêvé de retourner aux sources, de retrouver l'aspect musical du milieu familial, malgré les contraintes et les problèmes rencontrés dans sa recherche.

Maintenant, Jughurta fait sa première percée, après un 45 tours, c'est un 33 qui est en préparation. A vous de juger et de l'encourager si selon vous, le fruit est mûr.

Aujourd'hui, dans les pays du Maghreb, la vente du premier disque atteint 60% des ventes. Il prépare une tournée à travers toute la France lui permettant d'avoir un contact profond avec les différents communautés d'immigrés. Jughurta est, comme d'autres artistes, connus ou non, au centre des problèmes de l'immigration. Il les vit quotidiennement, il en exprime d'autant mieux la vie et la réalité. C'est en cela qu'il diffère des artistes venus des pays d'origine et qui n'apportent pas des images nostalgiques.

Jughurta nous prouve que dans l'immigration, nous pouvons construire notre propre expression que ce soit avec la musique, le théâtre, la poésie, le cinéma. Peu à peu, il se construit une véritable culture de l'immigration.

M. SEDDIK

THEATRE

## Ma seule terre c'est la mémoire et les mots

Nom : Albert. Origine : Juif tunisien, maintenant Français. Age : dix ans et demi, peut-être onze, on ne sait pas exactement.

Albert, c'est l'histoire d'un Juif sépharade qui a quitté Tunis et qui a débarqué à Sarcelles : ville « moderne » où les rayons du soleil ont du mal à percer.

Dans une mise en scène et une interprétation merveilleusement exécutées, Albert (Michel Boujenah) nous conte dans une langue vivante et émouvante ses peines et ses joies de Tunis à Sarcelles.

Dans le flux des mots et des gestes, dans le silence laissé par le départ, le voyage de la musique qui accompagne, s'invente ce qui n'est pas sur scène : lieux, odeurs, cris, couleurs.

Albert, dans cet exil à perpétuité, ne sait plus qui il est. Juif, Arabe, Tunisien, Sarcellien, Français, Texan, exilé... Doit-il s'assimiler en se niant, ou en affirmant sa différence ? Le one man show de Michel Boujenah est extraordinaire. Oui, il faut y aller, tout comme pour la pièce d'Augusto Boal : « Coup de poing sur la pointe du couteau ». Là encore, l'exil, la diaspora des réfugiés politiques d'Amérique latine.

« Albert » de Michel Boujenah au Lucernaire-forum, à 20h30, 53 rue Notre-Dame des Champs, Paris 6<sup>e</sup>. Tél. 544 57 34. Jusque fin février et au-delà peut-être.

Nemmiche Mohamed



En revenant d'Afrique Expo-photo galerie Phot'Œil 19 RUE Boyer Barret 14<sup>ème</sup> Paris  
Claude Mahoudeau et Jean Pierre Dauvier

## Dernière prosopopée

Un défi, car c'est d'un défi qu'il s'agit à propos de la pièce que monte Hamma Meliani, au Théâtre Présent les 4 et 5 février prochain. Hamma Meliani, jeune réalisateur de cinéma, est à la fois comédien et metteur en scène de ce one man show. Il s'agit en effet d'un spectacle pendant lequel Hamma est seul, seul avec un texte dont la beauté est déjà un défi en soi. Texte écrit par Khaled Salhdine, un inconnu dont certains pensent qu'il s'agit d'un pseudonyme de Abdeltif Laabi, qui croupit toujours en prison au Maroc.

C'était une gageure que de mettre en scène ce texte - texte très littéraire, presque un poème en prose, et donc pas du tout adapté au théâtre - elle a été tenue et gagnée par Hamma Meliani. Il fallait un beau courage pour s'atteler à cette tâche et c'est aussi à lui-même que Hamma a lancé ce défi. A lui en tant que comédien, car il s'agit d'un réel travail de professionnel. Vivre (car Hamma vit et ne « joue » pas) la torture, la prison, la folie, l'amour, la mort

pendant une heure trente, seul sur une scène nue, avec seulement un costume très beau qui sert aussi de linceul, et l'accompagnement parfois d'une bande sonore particulièrement bien faite, bref, dans un décor dont le dépouillement rehausse et fait contraste avec la beauté et la richesse du texte, mais qui ne facilite pas le travail du comédien - qui ne peut compter que sur lui-même.

Mais Hamma est remarquable, il a en scène une présence, une maîtrise de soi, un courage, une force admirable. De plus, il donne au personnage sa dimension humaine, faisant de ce prisonnier un symbole, mais aussi un type terriblement anonyme, donc réel. Il y a en Hamma une chaleur profonde et celui-ci brûle lorsqu'il joue, d'autant de feux

qu'il en allume dans l'esprit des spectateurs. C'est à cela d'ailleurs que l'on reconnaît le véritable professionnel qui, à la fois, maîtrise parfaitement la technique théâtrale et à la fois, réussit par sa présence et la violence de sa sensibilité à nous faire vivre à nous spectateurs (et non d'une façon cérébrale mais réellement viscérale), le calvaire de cet homme torturé.

Paul Valéry disait : « Le poème est une abstraction, une écriture qui attend, une loi qui ne vit que sur quelque bouche humaine ». J'ajouterai, pour ma part, qu'il faut aussi que cette bouche soit inspirée et que c'est le cas en ce qui concerne Hamma Meliani.

LISE

Dernière prosopopée, les 4 et 5 février 1980 au Théâtre Présent.

sans frontière

## Pétition pour la libération de Dessie Woods

Dessie Woods a tué l'homme qui essayait de la violer en retournant contre son agresseur l'arme dont il la menaçait. C'était en 1976 aux Etats-Unis. Arrêtée, jugée par un tribunal pour qui sa défense n'était pas légitime, elle fut condamnée ainsi à 22 ans de prison. Dessie Woods a 34 ans, elle est mère de deux enfants. Son crime, être femme noire qui n'a pas cédé à un homme blanc. Affaiblie par les drogues qu'on lui administre de force, isolée dans sa cellule, elle est déjà depuis trois ans enfermée dans une prison pour femmes, en Géorgie. Dans l'état de Jimmy Carter, une femme doit connaître sa place. Noire, elle est condamnée d'avance. La cour, depuis, refuse tous les appels. Affaire classée.

Aux Etats-Unis, pour que le viol soit considéré comme crime, il faut la plupart du temps que la victime soit blanche, l'agresseur présumé noir. Quand la victime est noire, quelle que soit la race de l'agresseur, le viol n'est pas considéré comme un crime. Quand l'homme et la femme sont blancs, le viol est ignoré. Vieux système qui terrorise hommes et femmes de la communauté noire, divise les races et dégrade toutes les femmes. Un comité national pour la défense de Dessie Woods se bat aux Etats-Unis pour obtenir sa libération immédiate. Seule une campagne internationale peut exercer une pression suffisante sur Carter, jaloux de son image de « défenseur des droits de l'homme ».

Un comité de soutien à Dessie Woods s'est constitué à Paris 46 rue de Vaugirard pour exiger la libération immédiate et inconditionnelle de Dessie Woods à l'initiative de MIFAS et du mensuel féministe Remue Ménage auquel se sont joints le MRAP, le MDPL, le MIGAM, le PSU et Josiane Moutet, avocate. Nous exigeons la libération de Dessie Woods.

## Paris

### Théâtre

« Samia », d'après « Samia » d'Annie Laurant, adaptation et réalisation Hélène Cataras, Mounira M'Hirsi. Le 2 février à 20h30 et le 3 février à 16h30 à la salle St-Bruno, 8 bis, rue P. L'Ermitte, Paris 18<sup>e</sup>, jouée par la troupe Errahila.

« Le journal d'un fou », de Nicolas Gogol, présenté par les Comédiens de L'Arche, interprété par Bernard Sender. Du 22 janvier au 9 février à 20h30, sauf les diman-

ches, lundis et les 2 et 5 février. Studio Théâtre 14, 20, av. Marc Sangnier Paris 14<sup>e</sup>. Renseignements : 202 98 17 et 201 81 29.

### Cinéma

*Des femmes*, montage vidéo de 40 minutes, n°4 du magazine « Espaces migrants », dans le cadre de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. On peut se le procurer gratuitement au 23, rue Dagorno Paris 12<sup>e</sup> par écrit. Si vous ne possédez pas de matériel vidéo, « Espaces migrants » vous proposent le matériel et un technicien. Ce magazine est diffusé en quatre formats : 3/4 de pouce, 1/2 pouce, V.H.S., Betamax.

Rétrospective de *Manuel de Oliveira* jusqu'à la mi-février aux cinémas Action République et Grands Augustins.

*Une femme à abattre*, de R. Walsh avec Humphrey Bogart vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h45 à la salle St-Bruno, 8 bis rue P. L'Ermitte, Paris 18<sup>e</sup>.

### Musique

*Silia Yapo* au Théâtre de la Ville du 12 au 23 février.

*Mladost*, groupe yougoslave, propose une soirée de musique folklorique yougoslave le samedi 2 février à 20h au 16, rue Jorgette Agotte Paris 18<sup>e</sup>. Métro Guy-Mocquet ou autobus 31.

*Pierre Akendengue*, le 29 janvier au Palais des Glaces à 21 heures.

*Sarah Carrere M'Bodj et Bouly Cissokho* jouent de la kora (harpe africaine) au Théâtre Noir, 23, rue des Cendriers Paris 20<sup>e</sup>, jusqu'au 6 février à 18h30. Relâche lundi. Entrée : 20 F.

*Lisette Malidor* nous propose un montage poétique chanté et dansé à partir de poèmes de Césaire, Senghor, Damas... au Théâtre Noir, 23, rue des Cendriers, Paris 20<sup>e</sup>. Du 7 au 20 février à 20h30 et 22h30. Dimanche 16h et 20h30. Relâche lundi. Réservation à l'avance.

*Landy Volafosty*, troupe folklorique malgache propose de la musique, des chants et danses de Madagascar. Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h30, F.I.A.P. 30, rue Cabanis Paris 14<sup>e</sup>. Métro Glacière. Entrée 15 F.

### Exposition

*La calligraphie arabe* du 25 janvier au 10 mars au centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt, Paris 17<sup>e</sup>.

*Gouaches et dessins* d'Hervé Masson, peintre mauricien, du 5 février au 5 mars. Vernissage le 5 février à la Maison d'Editions Caractères, rue de L'Arbalète Paris 5<sup>e</sup>.

## Banlieue

### Cinéma

*Le juge et l'assassin*, à l'association de la maison des travailleurs immigrés de Puteaux le 9 février à 20h, 24, rue Colli. Tél. 506 08 94.

*Anne et les loups*, de Carlos Saura au cinéma La Lanterne, 184, bd St-Denis à Courbevoie. Jusqu'au 9 janvier, mercredi 20h30, vendredi 14h, 18h, 20h30. Samedi 22h, dimanche 15h, mardi 18h et 20h30. Tél. 788 97 83.

cadre des danses, chants et rythmes populaires du Chili à la salle Max Jacob, av. E. Vaillant à Bobigny. Bus à la Porte de La Villette.

*Sergio Ortega et l'atelier Recabarren*: concert de musique folklorique et contemporaine chilienne, mercredi 6 février salle Max Jacob à Bobigny.

*Mouloud*: fête religieuse musulmane au centre de La Pagode, rue Anlunède, Mantes-la-Jolie samedi 2 février.

*Mouloud*, également à la maison des jeunes d'Issy-les-Moulineaux le samedi 2 février à partir de



Deux mois de rencontres et expression du Chili à la salle Max Jacob, av. E. Vaillant à Bobigny. Prendre le bus Porte de La Villette. Semaine du cinéma chilien du 29 janvier au 2 février, entrée : 7 F.

*Les idéologues avec l'Amérique*, d'Alvaro Covacevich, le 29 janvier à 20h30.

*La guerre des momies* de Heynowski et Sheuman le 29 janvier à 21h30.  
*Dans chaque âme, il grandit un envol*, de Douglas Hübler, film sur un peintre chilien en exil. Le 30 janvier à 20h30.

*Sotelo*, de Raoul Ruiz le 30 janvier à 21h.

*La spirale*, d'Armand Mattelart, le 31 janvier à 20h30.

*Dialogues d'exilés*, de Raoul Ruiz, le samedi 2 février à 18h30.

*La terre promise*, de Miguel Littin, le samedi 2 février à 20h30.

A la maison des jeunes d'Issy-les-Moulineaux, projection d'un film algérien le vendredi 8 février à 20h30 et le samedi 9 février à 15h, 31 bd Gambetta. Métro Corentin Celton.

*De sol à sol*, dimanche 3 février à 15h à l'Office municipal des migrants, 5 bis rue Félix Maire à Créteil. Prendre le 104 jusqu'à l'église de Créteil ou le 307. Ou le 117, descendre à l'arrêt René Arcos et prendre le 104.

*Pedroso*, au Centre Jacques Prévert, place du Berry, Les Ulis, Bures-sur-Yvette, tél. 907 65 53.

*Lenny*, le vendredi 1<sup>er</sup> février à 21h et dimanche 2 février à 17h au centre culturel André Malraux à Chevilly-la-Rue.

### Musique

*Arvanitas, Roques et Michelot*, soirée de jazz, le samedi 2 février au centre culturel André Malraux à Chevilly-la-Rue.

*Daniel Salinas*, poète, chanteur, auteur-compositeur et son groupe de musiciens le vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h30. Dans le

## Province

### Cinéma

#### Tourcoing

*Harlan County USA*, de Barbara Kopple, le 5 février à 20h30 au cinéma Art Cie, av. Gustave Dron à Tourcoing.

*Les clowns*, de Federico Fellini, projection dans le cadre du « Cinéma horaires scolaires », au cinéma Art Ci à Tourcoing, à 9h et 14h. Entrée : 4 F.

#### Marseille

*El Bostagui* (le facteur) film égyptien de Hussein Kamal, le samedi 2 février à 15h30 et 20h30 à la cité Air Bel (11<sup>e</sup>) au bât. 37, le dimanche 3 février à 17h30, à la cité Petit Séminaire (13<sup>e</sup>) au CAQ.

*Omar Gatlato, chroniques des années de brasse, Nova, Allyam Allyam...* du 14 au 24 février à la maison de L'Etranger, 1 rue Antoine Zatarà, Marseille 1<sup>er</sup>.

#### Aubagne

Nous aurons toute la mort pour dormir, *Le pays du Bon Dieu, La terre*, *Karf Kassen, Umüt* (film turc), *Omar Gatlato, Allyam Allyam, Les déracinés* : dans le cadre d'une semaine sur le cinéma arabe du 5 au 10 février au centre culturel communal d'Aubagne.

## Dérives

*Les rapports culturels des immigrants avec leur pays d'origine*: débat le samedi 17 février à la maison de l'étranger, 1 rue Zatarà, Marseille 1<sup>er</sup>.

*Rôle social du cinéma dans les sociétés du Maghreb*: débat le dimanche 18 février à la Maison de l'Etranger, Marseille 1<sup>er</sup>. Veillée sur l'histoire du Maghreb.

*Ibn El Haythem*: ciné club qui vient de se créer, organisé par le C.E.R.C.

(Centre d'études et de recherches cinématographiques). Projection le second jeudi de chaque mois de films du monde arabe et du tiers-monde. Prix des places : 6 F. Maison d'Allemagne (fondation Henrich Heine), 25 C bd Jourdan Paris 14<sup>e</sup> (Cité Internationale).

*Tu Mundial*: librairie style « Sans frontière », vous y trouverez tous les journaux des pays d'origine (Maroc, Algérie, Portugal...) et des livres sur le tiers-monde, l'immigration... et bien sûr... vous y trouverez aussi « Sans Frontière ».

*La mémoire face aux sables* d'Abdelkader Zibouche aux Editions du Verbe Libre, 15 rue Gonrat 73000 Chambéry.

*Du bidonville à l'expulsion*: itinéraire d'un jeune Algérien de Nanterre par François Le Fort. Une plaquette de 192 pages illustrées de photos Salgado-Junior présentée par Antonio Perotti. Editions CIEMM, 46 rue de Montreuil, Paris 11<sup>e</sup>.

### REVUE

Le dernier numéro de la revue trimestrielle « L'économie en question » est sorti. Après son dossier sur l'économie du nucléaire (n°11), la revue établit « un tableau de bord de la crise » bien documenté, et consacre son dossier central à l'automobile. Un long entretien avec Suzan George, l'auteur de « Comment meurt de faim l'autre moitié du monde », est une raison supplémentaire d'acquiescer ce numéro 12. En vente dans toutes les bonnes librairies. Ou à la Goutte d'Or, 35 rue de Stephenson Paris 75018 (8 F).

*Le Frondeur*: le n°1 de ce mensuel pour une information critique est paru. Il vous sera envoyé contre 5 F. Abonnement : 50 F par an. Soutien : 100 F et plus. Le Frondeur, 03250 Le Mayet de Montagne.

*Les Africains*, n°1 : « L'empire du Wagadou » samedi 8 février à 18h30 sur FR3.

*Parlons de médecine*: « Une psychiatrie qui nous vient d'Afrique », lundi 4 février à 17h20 sur A2.

*La mort en Afrique*, sur France-Culture, les mardis 29 janvier et 5 février de 9h07 à 10h45 (la matinée des autres).

*Histoire sociale de l'immigration algérienne en France, le travail social effectué en direction des immigrants*: c'est le thème de la conférence donnée par M. Abdelmalek Sayad, chargé de recherches au CNRS. Le deuxième lundi de chaque mois de 15h à 17h (EHSS, 5 rue des Convalescents à Marseille).

*Mosaïque*: Les nouvelles de l'immigration : magazine venant de Yougoslavie et traitant de la réinsertion des travailleurs immigrés lors de leur retour au pays et de la pluralité linguistique et culturelle de la Yougoslavie. Pluralité exprimée par différents artistes. Informations de Yougoslavie. Dimanche 3 février à 10h30 sur FR3.

## Fête de Soutien

Fête de soutien. Dimanche 10 février à 15h, à la salle St-Bruno, 8 bis rue Pierre L'Ermitte, Paris 18<sup>e</sup> métro Barbès ou La Chapelle. Au programme : diapos sur l'île Maurice, groupe Segatier Mauricien, le groupe de Gilles. Le Mouvement des travailleurs mauriciens et le comité de soutien pour l'île Maurice appellent à une fête de soutien aux victimes du cyclone « Claudette » qui a traversé l'île Maurice le 23 décembre dernier. L'île toute entière fut ravagée. Plus de trois mille familles sont sans abri, une dizaine de morts et une cinquantaine de blessés. Il y a une pénurie d'aliments et bien sûr, c'est les classes les plus défavorisées qui sont les plus touchées. Les commerçants stoquent leurs marchandises pour les vendre plus chères au marché noir. Il n'y a ni légumes, ni fruits sur les marchés. Le comité de soutien pour l'île Maurice organise des collectes de vêtements et des dons pour expédier dans les camps où sont les sinistrés. Le comité de soutien tient sa permanence tous les mercredis à partir de 19h. Tél. 281 16 20.

## Annonces

Cherche cave aussi grande que possible pour but culturel dans Paris ou sa région. Pour tout contact, écrivez ou téléphonez au journal.

Une petite Berbère de plus au monde. Eh oui, si j'ai dit « une », c'est que moi et Kouka, on préfère une fille. C'est vers le 15 mars 1980 que la petite Kahina va naître. C'est très cher un bébé. Et pourtant, je le désire. Alors, ami(e)s, lecteurs (trices) de Sans Frontière, pensez à moi si vous avez des petits trucs qui peuvent faire mon bonheur. Mouloud Tabet, 12 chemin du Rouccas Blanc 13007 Marseille.

Echangerai babyliss défriseur électronique, jamais servi, contre une machine à taper (mécanique) bon état. Demander Leïssa au 260 30 08 (heures de bureau). Merci.

Les Compagnons bâtisseurs organisent différents stages :

- Du 9 février au 17 février, une session de formation d'animateurs d'adolescents dans le cadre du diplôme d'animateur.

- Charpente et couverture avec le centre de formation de Tours. Renseignements : 5 rue des Immeubles Industriels, Paris 11<sup>e</sup>, tél. 373 70 63.

- Du 3 au 9 février, un stage de carrelage en Loire-Atlantique. Renseignements : 373 70 63.

Photographe prépare exposition. Voudrais des poèmes qui relatent la vie des immigrants. Pour tout contact : Hanan Hocine, 125 rue de Bezons, 92000 Nanterre.

### Des Musiciens soutiennent Sans Frontière à Marseille

2 Février à la MJC Corderie  
Bd. de la Corderie  
à 20H.30  
Grand BAL FOLK  
Aidez vos instruments  
buvette



# VOL au DESSUS d'UN NID de C...

En déambulant avec frénésie à travers les trésors multiples de la production littéraire française, il est parfois des surprises qui se présentent, avec cette singularité qui pousse votre passion aux confins de la volupté et de l'extase intellectuelles. Ainsi, j'ai pu, ces derniers jours, dresser la tente inconfortable de mes plaisirs de l'esprit dans un livre épais, dont pourtant la dimension n'a d'égal que l'intérêt évident qu'il suscite. Le « Dictionnaire de la Bêtise - et erreurs de jugements » (1) de Guy Betchel et Jean-Claude Carrière fait partie de ces ouvrages précieux dont on parle peu, pour la seule raison qu'ils traversent les temps sans s'user, avec cette tranquille plénitude que les modes n'effleurent pas. Avec cette intemporalité encyclopédique ou anthologique que le temps sans cesse magnifie.

## Cette bêtise qui, tel un défi

A lire leur préambule, les auteurs nous font penser que nous avons, il faut croire, toujours vécu dans un monde particulièrement débordant de générosité et de charité, tant il est vrai que la bêtise est la chose la mieux partagée... à condition qu'elle fût. Là-dessus, néanmoins, aucun doute, car à en croire les esprits les mieux éclairés, et surtout ceux en marge de cette grâce lumineuse, c'est de la sublime bêtise que naît la féconde « intelligence » - mais rassurons-nous tout de suite, comme inscrit à l'entrée de l'ouvrage, « il n'y a pas à dire, l'humanité est un peu bête » (François Coppée). Aussi, laissons basculer en un sublime mouvement nos certitudes, hauteurs, idées reçues, dogmes, pour acquiescer cette humilité grandiose des réponses inabouties. Toutefois, sans cette bêtise, qui tel un défi à l'aventure de ce que l'on nomme l'esprit humain, s'inscrit majestueuse, majuscule, dans tous les temps, quelle liberté, quelle fantaisie, quels tâtonnements merveilleux, quelle aventure superbe auraient pu nourrir cet esprit humain de cette substance rare et combien essentielle : le doute. Le doute, cet oreiller du savant, qui, bien au-delà des certitudes de l'instant, au-delà de la conscience frustrée, doute souvent sans conscience, et qui, tapi dans l'arrière-boutique de cette même conscience, observe avec tendresse et compassion les grimaces de nos affirmations goguenardes. Ainsi, celles-ci révélant a contrario nos inconforts du moment se trouvent « sublimes » dans l'intemporel par le doute essentiel, surtout à la peine peuplée, impassible, des aventures fabuleuses de l'esprit. C'est pour cela que, de temps à autre, par le cheminement impétueux, impénitent des idées reçues, des erreurs de jugement, de sottises, naissent

(1) Editions Robert Laffont.

Il y a quelques années, était édité « Le dictionnaire de la Bêtise », véritable anthologie de la Bêtise à travers les âges. De A à Z, divers domaines et auteurs sont explorés, visités. Thèses scientifiques, essais littéraires, essais anthropologiques, affirmations lapidaires... Les idées raciales fusaient de leur féconde clarté, et le Comte de Gobineau, en son temps, faisait déjà dans la biologie, quand il clamait sa vérité des origines. Aujourd'hui, il y a les « néo »

de part et d'autre de notre petit monde quelques vérités simples, sans orgueil, car issues de ces erreurs qui les ont sustentées...

## L'Arabe, ce clown...

Ce préalable étant établi, la mauvaise foi évidente qui me caractérise et la complaisance dont je me réclame sans fausse honte m'ont amené, tout de même à mon corps défendant, à porter une attention particulière à certains extraits de ce « Dictionnaire de la Bêtise » - Aussi lit-on à propos des Arabes : « Ils vivent de peu ; mais cette sobriété ne doit pas leur être comptée comme vertu ; elle est le résultat de leur paresse originelle » (Dr Bodichon, 1855). Par ailleurs, un autre docteur, nommé Bernard, n'écrivait-il pas en 1887 dans son « L'Algérie qui s'en va » : « L'Arabe, sauvage, errant, fier, n'est pas perfectible » ! Quant à un certain Jean Revel, en 1888, il affirmait péremptoirement que ce même Arabe avait « la tête aussi creuse que son estomac et, sur le cerveau desséché de cette race, la réflexion, la science ne laissent pas plus de traces que la pluie sur le sol rocailleux, stérile de l'Arabie Pétrée... ». Quelle verve ! Puisée dans la pure essence du plus fébrile défouloir lyrique - Mais encore, ce même Jean Revel, dans la même lancée de son inspiration, écrivait : « On peut impunément battre l'Arabe, ce clown cabriolant ; c'est un polichinelle en caoutchouc, s'aplatissant sous le poing et tout aussitôt remis en forme... L'Arabe est prolifique à un point extraordinaire - je crois que le hareng seul lui est sur ce point supérieur ».

Quel esprit, quelle lumière !... Quelle grandiose obscurité !

## Le teint noir de l'enfer

Mais il y a plus prolifique, si j'ose dire, dans cette verve qui réduit ainsi les particularismes de l'espèce. En 1921, G.J. Nathan et H.L. Mencken ne notaient-ils pas que « si l'on lance une pierre sur le crâne d'un nègre et qu'elle le touche, c'est la pierre qui se casse » ? Je vous vois sourire, mais là n'est pas la chute. D'ailleurs, situons le nègre dans toute sa morpho-

biologistes, avec leurs hasardeuses assertions. Et il y a les autres...

Autant dire qu'il existe des prolongements et des hérédités - si l'on ose dire - tenaces dans les idées qui, de tous temps, ont jalonné l'histoire humaine. Et si ce qui sera cité dans ces lignes est sanctionné par des dates anciennes, qu'on ne s'y trompe pas : la Bêtise a également sa mémoire, et chaque époque génère ou renouvelle ses égarements intellectuels.

logie qui a eu droit d'écriture chez l'Abbé Claude Quillet dans ses « Poèmes en vers latins » (« La Callipédie ou la Manière d'avoir de beaux enfants ») en 1655, traduits en 1774 comme suit (extraits) : « Un teint noir que l'enfer donne à ses habitants, Fais voir vers le midi des monstres révoltants ».

Buffon dans « Histoire de l'homme » (1749-1767) notait ce qui suit : « Quoique les Nègres aient peu d'esprit, ils ne laissent pas d'avoir beaucoup de sentiment ». Allons donc ! Benjamin Franklin ne s'embarasse pas d'autant de subtilité quand il affirme, cité par Gobineau dans son « Essai sur l'inégalité des races humaines » (1853-55) : « C'est un animal qui mange le plus possible et travaille le moins possible ». Il est vrai qu'Epicure n'était pas nègre ! Mais vous avez dit « animal » ? Comme c'est étrange ! Mais ce débordement d'observations fécond et de saines observations n'a pas son champ clos de littérateurs. A preuve, le capitaine Marceau dans « Le tirailleur soudanais » en 1911 appuya : « On a dit avec raison : « Les nègres sont de grands enfants qui auraient des passions d'hommes », mot profond, d'une grande exactitude, qui précise admirablement l'âme noire ». Vous l'avez dit !

## Adam était blanc

Mais on concède à ce Nègre une vie artistique. C'est toujours ça de pris, direz-vous. Le comte de Gobineau dans son « Essai sur l'inégalité des races humaines » (1853-55) constate et signe : « Oui, encore le Nègre est la créature humaine la plus énergiquement saisie par l'émotion artistique, mais à cette condition indispensable que son intelligence en aura pénétré le sens et compris la portée. Que si vous lui montrez la Junon de Polyclète, il est douteux qu'il l'admire (...). La sensibilité artistique de cet être, en elle-même puissante au-delà de toute expression, restera donc nécessairement bornée aux plus misérables emplois. Elle s'enflammera et se passionnera, mais pour quoi ? (...) Elle frémit d'admiration devant un tronc de bois hideux, plus émue d'ailleurs, plus possédée mille fois, par ce spec-

tacle dégradant, que l'âme choisie de Périclès ne le fut jamais aux pieds de Jupiter Olympien. C'est que le Nègre peut relever sa pensée jusqu'à l'image ridicule, jusqu'au morceau de bois hideux et qu'en face du vrai beau, cette pensée est sourde, muette et aveugle de naissance ». Et toujours ce comte de Gobineau olympien qui affirme dans le même « Essai » qu'« Adam soit l'auteur de notre race blanche, il faut l'admettre certainement. Il est bien clair que les Ecritures veulent qu'on l'entende ainsi... ». Et Dieu reconnaîtra les siens !...

Par ailleurs, en 1877, dans « La conquête blanche », un certain Hepworth Dixon ne clamait-il pas haut et fort que « (...) l'intelligence de l'Africain est des plus étroites » ? Mais encore, ce même Dixon renchérit en préchant : « Ceux qui, pénétrés d'un zèle pieux, ont donné aux Nègres la liberté, n'ont-ils pas dans leur ignorance des lois de la nature, fait que décréter leur lente mais infaillible extermination ? ». Et puis, après tout, qu'on se le dise : « La nature a donné au Blanc plus d'intelligence et de force, plus de génie inventif, de courage et de persévérance qu'au Nègre... ». On croit rêver, cher ami, mais n'avez-vous point démontré que « tout est relatif dans l'univers, et (...) l'Europe - alimente les autres continents de plantes et d'animaux aussi bien que d'hommes appartenant aux races les plus élevées (...). Toujours les espèces inférieures font place aux espèces supérieures. Même avec le soutien des forces fédérales, l'ascendant nègre s'évanouira devant la science blanche (...). Le Nègre est un microcosme de caprice, de fantaisie, de démence et de superstition ».

Quelle belle envolée paranoïaque ! Dans cette Amérique de l'abolition de l'esclavage pourtant, ce ne sont pas les arguments qui manquent. Et n'y voyez surtout pas l'ombre d'une quelconque angoisse intime ou d'une fantaisie dissimulée : la vérité, la seule possible, est infaillible. Pourvu que ça serve pour la cause... commune. D'ailleurs, le Nègre, pas question que l'on caresse l'illusion de s'y accommoder, et pour cause ! Jules Huret, rapportant en 1904 les déclarations du gouverneur de la Louisiane, mettait les choses au clair : « Provisoirement, c'est une

brute, pas méchante, c'est vrai, douce même, mais pourrie de vices. Quand il a travaillé une semaine, il se repose la semaine suivante ; il ment pour le plaisir de mentir ; il ignore les lois de la dignité humaine - Il ne se marie pas, ou guère, il change de femme comme un animal... La salacité du Nègre est sans limites. A certaines époques, il devient la proie sans défense de ses instincts. Et alors, la vue d'une femme blanche le rend complètement fou. Il sait qu'il sera lynché, pendu, brûlé une heure après ; cela lui est égal. Rien ne l'arrête. C'est le gorille déchainé ! ».

Excusez du peu. Et je vous passe les Juifs, et autres écrits, autres littératures, autres thèmes divers depuis la lettre A jusqu'à Z (d'aucuns diront zut !) contenus dans ce « Dictionnaire de la Bêtise ».

## L'Odyssée de la bêtise

Elle court, elle court la bêtise. En tous temps, en tous lieux. Ses coups sont durs, meurtriers, voluptueux. Et rien ne l'arrête dans sa prestigieuse lancée, dans sa fantastique odyssée. Si dans la forme, on s'accommode de plus en plus de subtilités, il y a un fond qui néanmoins demeure. Et il suffit, ici et là, de chercher dans le recoin d'une phrase, dans un livre, dans la gymnastique forcée d'un discours, ou encore dans un article d'un journal le prolongement presque fantastique de nombre d'idées reçues ou toutes faites, de balivernes que l'on caresse avec quelque mauvaise conscience floue, que l'on a à porter en soi l'injustifiable. Cet injustifiable, d'aucuns le justifient encore avec bravoure, à coups de poncifs, de lieux communs et de démonstrations qui n'ont d'égalés que la légèreté et la sottise qui les ont engendrées. Et puis, de nos jours, faire preuve de bêtise, c'est un peu parfois aller à contre-courant, non ? Un courant que « S.A.S. » traverse régulièrement, avec le succès que l'on sait, grand seigneur blond qui fait rétablir l'ordre occidental chez ces Noirs d'Angola, « noirs comme l'enfer », ou chez ces Arabes qui sont des êtres inférieurs par évidence (sic), inférieurs « juste avant le crapaud », dans l'ordre de la création. Bonheur, que dis-je, félicité suprême de la bêtise. Béatifiante délectation !

Mais mon propos n'est pas de faire un exposé sur la bêtise, loin s'en faut. Comment peut-on disserter à propos d'un rêve lorsque l'on y est encore ? Et que la nuit se prolonge, parfois perlée de lueurs qui annoncent que malgré une nuit qui dure, il y a, au bout, revêtue de toilettes bien heureuses, une aurore qui attend. Et si nos pas sont si courts, la route jusqu'au petit matin semble bien longue.

Francis LALOUPO